RÉPUBLIQUE DU CONGO

AGENCE NATIONALE DE L'AVIATION CIVILE

GUIDE RELATIF A LA COMPETENCE ORGANISATIONNELLE ET QUALIFICATION DU PERSONNEL DE L'EXPLOITANT D'AERODROME

Réf : G– DSA–8087–AGA

	Nom	Fonction	Date	Visa
Rédaction	ISSAKA Clément Joris	**Inspecteur AGA**	01/09/2025	
Vérification	KONDZIKINGUI Brice Nicaise	**Chef de Service Normes et Sécurité des Aérodromes**	02/09/2025	
	MOTOLY Arcadius Michel	**Directeur de la Sécurité Aérienne**	04/09/2025	
Validation	MAKAYA BATCHI Roméo Boris	**Responsable Qualité**	05/09/2025	
Approbation	DZOTA Serge Florent	**Directeur General de l'ANAC**	08/09/2025	

Édition 02 – Octobre 2019

Niveau de diffusion : ☒ **Interne** ☒ **Externe** ☐ **Confidentiel**

LISTE DE DIFFUSION

N° Copie	Sigle	Destinataire	Format
01	DG	Directeur Général de l'ANAC	P/E
02	DGA	Direction Général Adjoint	P/E
03	CQ	Cellule Qualité	P/E
04		Cellule Informatique	P/E
05	AERCO	Direction des aéroports du Congo	P/E
06	ASECNA	Représentation de l'ASECNA au Congo	P/E
07	SNSA	Service Normes et Sécurité des Aérodromes	P/E
08	BNA	Bureau Normes des Aérodromes	P/E
09	BSA	Bureau Sécurité des Aérodromes	P/E
10	BAD	Bureau Archives et Documentation	P
00	DSA	Directeur de la Sécurité Aérienne	P/E
N00		Inspecteurs de supervision de la Sécurité Aérienne AGA	P/E

Observations :

P = **Version Papier**

E = **Version Electronique**

N00 = **Numéro de la version neutre pour large diffusion**

00 = **Version originale**

LISTE DES PAGES EFFECTIVES

Chapitre	Page	N° d'Édition	Date d'Édition	N° de Révision	Date de Révision
LD	2	02	22 octobre 2019	01	11 août 2025
LPE	3	02	22 octobre 2019	01	11 août 2025
ER	4	02	22 octobre 2019	01	11 août 2025
LR	5	02	22 octobre 2019	01	11 août 2025
TM	6	02	22 octobre 2019	01	11 août 2025
I.	7	02	22 octobre 2019	01	11 août 2025
II.	7	02	22 octobre 2019	01	11 août 2025
III.	7	02	22 octobre 2019	01	11 août 2025
IV.	8	02	22 octobre 2019	01	11 août 2025
V.	14	02	22 octobre 2019	01	11 août 2025
5.1	14-35	02	22 octobre 2019	01	11 août 2025
5.2	36-99	02	22 octobre 2019	01	11 août 2025
5.3	100-118	02	22 octobre 2019	01	11 août 2025

ENREGISTREMENT DES REVISIONS

N° de Révision	Date d'application	Date d'insertion	Émargement	Remarques
Ed 01 Rev 00	2017	2017		Création du guide.
Ed 02 Rev 00	Novembre 2019	Octobre 2019		Amendement de toute la structure du guide.
Ed 02 Rev 01	2025	11 août 2025		Insertion du nouveau numéro de l'annexe 3007 à l'arrêté et prise en compte des exigences de la Procédure de maîtrise des documents

LISTE DES RÉFÉRENCES

Référence	Source	Titre	N° Révision	Date de Révision
Arrêté 3007	MTACMM	Conception, exploitation technique et la certification des aérodromes et hélistations	3ème édition	2025
P-CQ-2001-ORG	ANAC	Procédure de maîtrise des documents	1ère Edition	2018
Doc 9981	OACI	Procédure pour les services de la navigation aérienne – Aérodromes	3ème édition	2020
Doc 9774	OACI	Manuel sur la certification des aéroports	1ère édition	2001
Doc 9137	OACI	Manuel des services de l'aéroport, Part 8 - exploitation	1ère Edition	1983
Doc 9137	OACI	Manuel des services d'aéroport , part 9 - Maintenance	1ère édition	1984

TABLE DE MATIERE

LISTE DE DIFFUSION....2
LISTE DES PAGES EFFECTIVES....3
ENREGISTREMENT DES REVISIONS....4
LISTE DES RÉFÉRENCES....5
TABLE DE MATIERE....6
SIGLE ET ABREVIATION....7
CHAP.1 GENERALTES....8
CHAP 2. RESPONSABILITES FONCTIONNELLES DES SERVICES TECHNIQUES DE L'AERODROME....10
CARTOGRAPHIE DE METIERS....15
CHAP 3 NOMENCLATURE DES EMPLOIS....18
3.1 METIERS TECHNIQUES....18
CHAPITRE 4. METIERSD'EXPLOITATION....38
CHAPITRE 5. METIERS PREVENTION DES RISQUES....96
CHAPITRE 6. METIERS ENVIRONNEMENT....112

SIGLES ET ABREVIATIONS

BEA	Bureau Enquête Accident
AIP	Publication d'information aéronautique
AIS	Services d'information aéronautique
ANAC	Autorité Nationale de l'Aviation Civile
ANS	Services de la navigation aérienne
ATM	Gestion du trafic aérien
FOD	Objet intrus
LVP	Procédures de faible visibilité
OLS	Surface de Limitation d'Obstacle
RST	Équipe de sécurité de piste
SGS	Système de gestion de la sécurité
OACI	Organisation de l'Aviation Civile Internationale

CHAPITRE 1 : GENERALITES

La compétence du personnel d'exploitation d'aérodrome pour la certification/homologation d'aérodrome, de ses rôles et responsabilités en termes de sécurité, d'efficacité et de facilitation des vols, des passagers, du fret et de toutes les autres activités sont exigés pour maintenir un certificat ou une autorisation d'exploitation d'aérodrome valide.

Le présent document fournit des orientations sur la compétence et l'évaluation du personnel technique d'exploitation et de maintenance des aérodromes dans les domaines ci-dessous et le programme correspondant des formations requises pour ce personnel :

(a) évaluation et compte rendu de l'état de la surface des pistes ;

(b) entretien de l'aire de mouvement de l'aérodrome ;

(c) inspection de l'aire de mouvement ;

(d) travaux en cours côté piste ;

(e) débris de corps étrangers (FOD) ;

(f) gestion des risques liés à la faune ;

(g) sécurité de l'aire de trafic ;

(h) sécurité de pistes ; et

(i) le système de permis de conduire d'aérodrome et les exigences en matière de sécurité des véhicules/équipements.

Objectif

L'objet du présent document est de fournir des orientations aux exploitants d'aérodrome :

(a) pour établir les exigences minimales en matière de compétence pour le personnel participant à l'exploitation des aérodromes ; et

(b) lors de la certification/ autorisation d'exploitation initiale et de la surveillance continue des exploitants d'aérodrome ;

Champs d'Application

Il s'applique à tous les acteurs et partenaires du secteur d'exploitation aéroportuaire, une meilleure connaissance de l'exercice des métiers.

En outre, il constitue une base, à ajuster en fonction de la taille de l'aéroport, de ses choix organisationnels et des niveaux de polyvalence sur les différentes postes.

Ainsi, dans les grands aéroports, la spécialisation conduit à ce qu'une même fiche de métier soit repartie sur plusieurs postes, alors que dans les plus petites structures, plusieurs fiches de métiers seront regroupées sur un seul poste.

Responsabilité Générale

Le guide des métiers d'exploitant d'aéroport a été élaboré dans le cadre du processus de supervision de la sécurité, de l'exploitation et de la maintenance sur des activités aéroportuaires. Il constitue la seule référence pour l'évaluation des compétences et qualifications du personnel exploitant.

(a) Responsabilité de l'exploitant

Le manuel permet à l'exploitant de :

- Partager une connaissance approfondie de ses métiers ainsi que d'amorcer une démarche prospective de l'emploi et des métiers dans un contexte de profonde mutation ;
- Pouvoir s'orienter dans les choix organisationnels et de faciliter la prise en charge concrète et réaliste des parcours professionnels et leurs collaborateurs.

(b) Responsabilité de l'ANAC

Il permet aussi à l'ANAC de :

- Veiller à ce que les exploitants d'aéroport emploient un personnel compétent, en nombre suffisant, pour effectuer toutes les activités critiques relatives à l'exploitation et la maintenance d'aérodrome ;
- Démontrer le de conformité aux exigences réglementaires, des compétences du personnel exploitant.

Toutefois, ce guide des Métiers n'est pas destiné à se subdiviser aux descriptions de fonctions existantes ni aux classifications. En effet, il présente des fiches métiers et non des fiches de postes.

Le service Normes et Sécurité des Aérodromes de la Direction de la Sécurité Aérienne est responsable de l'application des dispositions du présent Manuel des métiers d'exploitant d'aéroport.

CHAPITRE 2. RESPONSABILITES FONCTIONNELLES DES SERVICES TECHNIQUES DE L'AERODROME

2.1 Organisation des services techniques d'aérodrome

Normalement, le propriétaire de l'aérodrome est chargé de fournir les services techniques nécessaires.

- Lorsqu'un aérodrome est la propriété de l'Etat, qui en assure l'exploitation, il se peut, dans certaines circonstances spéciales, que cette responsabilité soit déléguée entièrement ou en partie à un autre organisme. Par exemple, l'organisme chargé des services de contrôle de la circulation aérienne peut être directement, ou indirectement, responsable de la réalisation de certaines tâches. La structure adoptée tiendra compte des usages nationaux ;
- Un exemple type d'organigramme simple pour l'administration d'un aérodrome se présenterait comme suit :

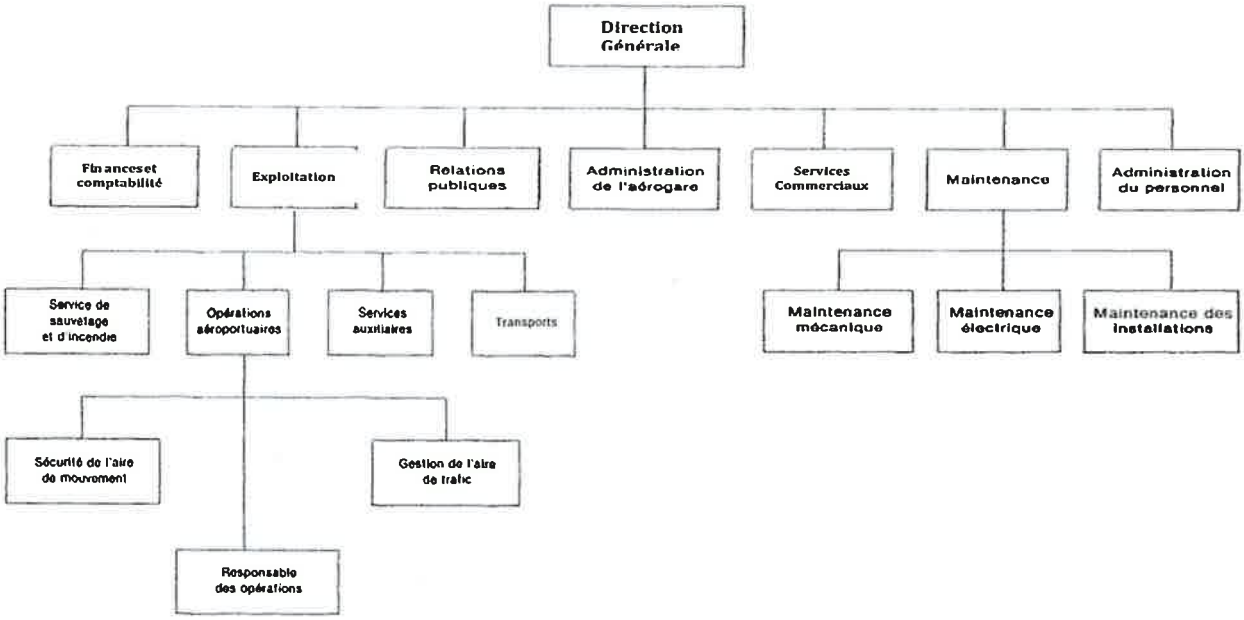

Figure 1.- Exemple type d'organigramme simple pour l'administration d'un aérodrome.

Dans le cas où certains services ou fonctions figurant sur l'organigramme ci-dessus sont externalisés, l'organisation de l'entité et la compétence du personnel en question doivent correspondre au minimum aux critères indiqués dans le présent guide pour le service ou la fonction correspondant.

2.2 Direction de l'exploitation

Pour mener à bien les activités aéroportuaires, l'exploitant d'aérodrome disposera en son sein d'une direction de l'exploitation qui assumera les responsabilités fonctionnelles ci-dessous :

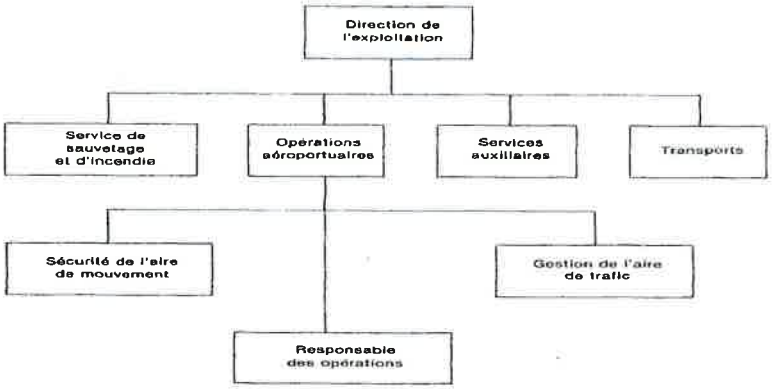

Figure 2.- Exemple type d'organigramme de la Direction de l'exploitation d'un aérodrome

2.2.1 Service des opérations aéroportuaires.

2.2.1.1 Le Service des *opérations* aéroportuaires aura en charge d'organiser et de contrôler au jour le jour les mouvements des aéronefs sur l'aérodrome à destination et en provenance des postes de stationnement d'aéronefs dans les meilleures conditions de sécurité et de rapidité. Le Responsable des opérations est chargé d'assurer l'efficacité des opérations. Sur les grands aérodromes, plusieurs personnes se relaient à ce poste pour assurer la permanence 24 heures par jour. Le Service des opérations aéroportuaires peut compter éventuellement des services spécialisés, par exemple un service de la sécurité de l'aire de mouvement et un service de gestion de l'aire de trafic.

2.2.1.2 Le service de la sécurité de l'aire de mouvement est chargé de la plupart des fonctions routinières de la Direction de l'Exploitation, à l'exception du contrôle de l'aire de trafic. Toutefois, sur un petit aérodrome, cette dernière fonction peut lui être confiée également. Le service de la sécurité de l'aire de mouvement sera normalement chargé des fonctions suivantes :

(a) inspection complète et régulière des surfaces de l'aire de manœuvre, y compris les aires non revêtues adjacentes, et rédaction de rapports à l'intention des services de contrôle de la circulation aérienne, de la maintenance et des opérations aéroportuaires sur l'état des surfaces inspectées et la nécessité d'en assurer le balayage ou la réparation;

(b) inspection complète et régulière de la surface des aires de trafic et rédaction de rapports à l'intention des services de contrôle de la circulation aérienne, de la maintenance et des opérations aéroportuaires sur l'état de la surface des aires de trafic inspectées et la nécessité d'en assurer le balayage, le nettoyage, ou la réparation;

(c) inspection des dispositifs lumineux et rédaction de rapports à l'intention des services de contrôle de la circulation aérienne, de la maintenance et des opérations aéroportuaires pour signaler les lampes grillées, pannes de circuit et autres défauts de fonctionnement;

(d) dispersion des oiseaux;

(e) mesure du coefficient de frottement;

(f) contrôle et délivrance des laissez-passer temporaires pour les personnes et les véhicules qui doivent occasionnellement se rendre sur les aires de trafic.

2.2.1.3 Le ***service de gestion de l'aire de trafic*** est normalement chargé des fonctions suivantes :

a) attribution des postes de stationnement aux aéronefs qui arrivent;

b) tenue des registres concernant l'attribution des postes de stationnement aux aéronefs, notamment en vue de l'imposition des redevances d'atterrissage et de stationnement;

c) affectation des signaleurs aux postes de stationnement d'aéronef qui ne sont pas équipés d'un système de guidage pour l'accostage;

d) sur certains aérodromes, organisation éventuelle des services d'aire de trafic, y compris la manutention du fret et des bagages et les services aux aéronefs.

Les fonctions de gestion de l'aire de trafic et de sécurité de l'aire de mouvement peuvent être confiées à un seul service sur un petit aérodrome.

2.2.2 Responsabilités fonctionnelles section des services auxiliaires

La section des services auxiliaires est chargée des fonctions de soutien nécessaires au bon fonctionnement des opérations aéroportuaires. La mesure du bruit, le contrôle des laissez-passer côté piste, la liaison avec les services d'urgence extérieurs sont des exemples des responsabilités confiées à cette section.

2.2.3 Responsabilités fonctionnelles de la section des transports

La section des transports est normalement chargée des fonctions suivantes :

(a) maintenance de tous les véhicules et engins mobiles spécialisés, y compris les véhicules de sauvetage et d'incendie et le matériel d'enlèvement des aéronefs accidentellement immobilisés, ainsi que la répartition des priorités en fonction des besoins ;

(b) affectation des conducteurs de véhicules d'aérodrome en fonction des besoins : et

(c) affectation des conducteurs à des tâches spécifiques, y compris le balayage, le nettoyage des postes de stationnement d'aéronef, et l'enlèvement des aéronefs accidentellement immobilisés.

2.2.4 Service de sauvetage et de lutte contre l'incendie.

Ce service aura en charge :

a) L'intervention dans tous les cas d'incendie, d'urgence ou d'incidents analogues sur l'aérodrome, y compris les incendies d'aéronefs ou causés par des aéronefs sur l'aérodrome, ou à proximité immédiate, ainsi que les incendies de bâtiments, les écoulements de carburant et les accidents routiers ;

b) La liaison avec les services locaux d'incendie, d'ambulance et de police ;

c) l'intervention en cas d'écrasement d'un aéronef à proximité immédiate de l'aérodrome, ce qui exige une connaissance des routes d'accès ;

d) entrainement régulier du personnel pour améliorer l'efficacité des interventions en terrain difficile (plans d'eau, marécages, etc.) à proximité de l 'aérodrome ;

e) toute autre tâche jugée nécessaire, à condition que cela n'empêche pas le service de respecter les délais d'intervention stipulé au Chapitre 9 de l'arrêté 3007.

f) prise en charge du programme de prévention des incendies, du point de vue de la planification et de l'application, et la formation du personnel des autres services aux méthodes de prévention des incendies.

2.3. Direction de la maintenance

L'exploitant d'aérodrome disposera en son sein également une direction de la maintenance, qui aura en charge les fonctions suivantes :

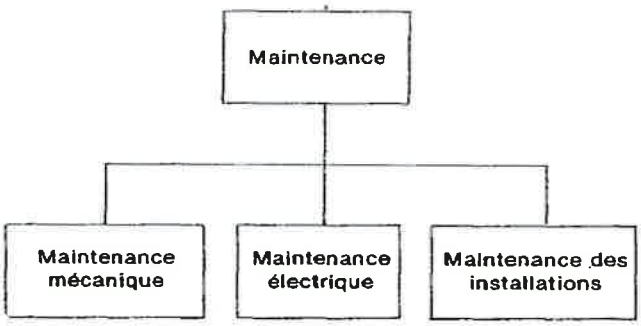

***Figure 2.3**. Exemple type de l'organigramme de la Direction de maintenance d'un aérodrome*

2.3.1 Section de la maintenance des installations

La section de la maintenance des installations sera chargée, directement, ou indirectement par voie de sous-traitance, des réparations à effectuer aux surfaces de l'aérodrome, c'est-à-dire toutes les chaussées et les surfaces gazonnées (y compris la coupe de l'herbe), du marquage des chaussées ainsi que de l'entretien des systèmes d'égout, d'adduction d'eau (le cas échéant) et des clôtures.

2.3.2 Sections de la maintenance électrique

La section de la maintenance électrique est chargée, soit directement, soit indirectement par voie de sous-traitance, de la maintenance de tous les systèmes d'éclairage de l'aérodrome, des panneaux de guidage sur les voies de circulation et autres panneaux et des installations d'alimentation électrique de secours pour ces systèmes.

2.3.3 Sections de la maintenance mécanique

La section de la maintenance mécanique est chargée, soit directement, soit indirectement par voie de sous-traitance, de la maintenance de tous les systèmes de guidage, des passerelles télescopiques sur l'aire de trafic et des autres installations mécaniques à l'aérodrome.

Ces trois sections sont également chargées de la maintenance des immeubles ou bâtiments.

2.4 Bureau de l'exploitation

2.4.1. Un centre de coordination devrait être crée pour recevoir et diffuser les renseignements relatifs à l'exploitation de l'aérodrome. Il peut éventuellement regrouper les fonctions du service de gestion de l'aire de trafic et du service de la sécurité de l'aire de mouvement.

2.4.2. Ce centre devrait être en liaison téléphonique direct avec les services ATC, MET et AIS ainsi qu'avec les autres bureaux de contrôle des opérations, et en liaison radio avec le personnel de l'exploitation qui circule sur l'aérodrome, que ce soit à pied ou à bord de véhicules.

2.4.3 Ce bureau d'exploitation prendra également les dispositions voulues pour la préparation et la publication des NOTAM.

2.4.4 Un système de communication devrait être établi avec le bureau éventuellement chargé d'assurer la direction permanente de l'ensemble des opérations aéroportuaires.

CARTOGRAPHIE DES METIERS

TECHNIQUE	EXPLOTATION	PREVENTION DES RISQUES	ENVIRONNEMENT
DOMAINES			
ETUDES/TRAVAUX	MAINTENANCES DES SYSTHEMES ET EQUIPEMENT RADIO ELECTRIQUE	SAUVETAGE ET LUTTE CONTRE INCENDIE	ENVIRONNEMENT AEROPORTUAIRE
▪ Chargé d'études ; ▪ Conducteur Travaux ; ▪ Responsable Etudes et Travaux.	▪ Chargé maintenance IRE-Informatique ; ▪ Chef Unité CNS ; ▪ Chef Unité RSI/MTO ; ▪ Chef Unité QUIP maintenance ; ▪ Chef Unité ELB ; ▪ Agent de maintenance CNS ; ▪ Agent de maintenance RSI ; ▪ Agent de maintenance ELB ; ▪ Agent QUIP maintenance ; ▪ Technicien de maintenance CNS ; ▪ Technicien de maintenance RSI ; ▪ Technicien de maintenance ELB ; ▪ Chef Unité CNS-RSI des Aérodromes Secondaires niveau 1. ▪ Agent de maintenance et Equipement CNS-RSI des Aérodromes Secondaires ; ▪ Chef Unité maintenance IRE des Aérodromes Secondaires niveau 2 ;	▪ Responsable SSLIA ; ▪ Chef de Brigade ; ▪ Chef de Manouvre ; ▪ Pompiers d'Aérodromes.	▪ Technicien environnement ; ▪ Responsable environnement.

	▪ **Responsable CELICA maintenance des systèmes et Equipements IRE ;** ▪ **Instructeur CELICA-M ;** ▪ **Responsable des Equipements.** **PARC ET ACCES** ▪ **Agent par cet Accès ;** ▪ **Responsable par cet Accès**		
MAINTENANCE ▪ ***Agent de maintenance ;*** ▪ ***Technicien de maintenance ;*** ▪ ***Technicien méthodes ;*** ▪ ***Responsable d'Unité de maintenance.***	**AEROGARE** ▪ ***Agent d'accueil et d'information ;*** ▪ ***Agent d'exploitation aérogare ;*** ▪ ***Agent de trafic aérogare ;*** ▪ ***Responsable exploitation aérogare ;***	**AFIS** ▪ ***Agent AFIS.***	
	PISTE ▪ ***Avitailleur ;*** ▪ ***Agent d'exploitation piste ;*** ▪ ***Agent de trafic piste ;*** ▪ ***Agent de fret ;*** ▪ ***Bagagiste ;*** ▪ ***Responsable d'Exploitation piste.***	**PERIL ANIMALIER** ▪ ***Agent péril animalier.*** **GESTION DE LA SECURITE** ▪ ***Responsable Gestion de la Sécurité.***	

4.5 Structure d'une fiche type

Pour chaque métier, la fiche décrit au moins :

- L'intitulé ;
- La finalité et missions permanentes ;
- Les domaines d'intervention ;
- Les conditions d'accès : formation requise et/ou d'expérience requis ;
- Les conditions de travail ;

- Les activités principales : un ensemble de tâches qui tendent vers une même finalité constitue une activité. Les fiches métiers sont centrées essentiellement sur les activités principales ;
- Les compétences requises : ensemble de savoirs (connaissances associées), de savoir-faire (être capable de ...) et de savoir-être (aptitudes associées), mobilisés dans les situations de travail du métier.

CHAPITRE 3. NOMENCLATURE DES EMPLOIS

3.1 METIERS TECHNIQUES

Les objectifs des métiers techniques sont :

- Anticiper l'évolution des besoins en procédant à des études de développement et en optimisant et/ou développant les infrastructures et installations ;
- Garantir la conformité, la disponibilité et l'exploitation des infrastructures et des installations ;
- Pérenniser le patrimoine de la plateforme.

3.1.1 Etudes et travaux

C'est l'ensemble des métiers qui contribuent à :

- Elaborer les schémas directeurs techniques dans le cadre de la stratégie globale de développement ;
- Réaliser des études dans le domaine des infrastructures et des installations afin d'en vérifier la faisabilité technique et économique ;
- Mettre à jour et rendre disponibles les documentations techniques de la plateforme ;
- Planifier, réaliser et contrôler le suivi technique et financier des travaux de développement et/ou d'optimisation des infrastructures et des installations aéroportuaires, en qualité de maîtrise d'ouvrage, en coordonnant les intervenants internes et/ou externes.

Liste des métiers associés :

1. Chargé d'études ;
2. Conducteur des travaux ;
3. Responsable études et travaux.

3.2 CHARGE D'ETUDES

Autres appellations courantes :

Chargé études et patrimoine, Ingénieur d'études, Ingénieur chef de projets, Projeteur études Technicien d'études, ...

3.2.3 Missions permanentes

Concevoir et mettre en œuvre les études relatives au développement et/ou à l'optimisation des installations aéroportuaires.

3.2.2 Domaines d'interventions

- Structure, infrastructure, tous corps d'état ;
- Equipements spécifiques.

3.2.3 Conditions d'accès

(a) **Formation initiale requise :**

Bac +5 : formation d'ingénieur ou Bac + 2/3 avec expérience.

Formation sur le système de gestion de sécurité

(b) **Expérience requise :**

- Première expérience éventuelle en bureau d'études ;
- Expérience significative de 2 à 5 années.

(c) **Habilitation / permis :**

- Titre de circulation.

3.2.4 Conditions de travail

- Travail au bureau aux horaires habituels de bureau ;
- Déplacements ponctuels sur chantiers.

3.2.5 Activités principales

(a) **Activité de production :**

- Elaboration des schémas directeurs de développement dans le cadre du plan stratégique de la plate-forme (développement durable, ...) ;
- Analyse fonctionnelle des demandes et rédaction de la « Spécification Fonctionnelle de Besoin » ;
- Conception des projets d'aménagement à partir du besoin, en trouvant les solutions et les compatibilités techniques y afférant et permettant d'aboutir à la faisabilité de l'opération ;
- Vérification de l'exhaustivité de la liste des paramètres nécessaires à la conception dans le programme ;
- Planification des études selon les priorités ;
- Consultation des maîtres d'œuvre extérieurs et des bureaux de contrôles.
- Animation des réunions d'études et participation aux réunions de chantiers, en apportant des soutiens techniques ;
- Création de dossier facilitant la prise de décision au lancement de l'opération.
- Actualisation permanente des connaissances sur les évolutions technologiques au travers de différentes lectures, visites de fournisseurs, salons, autres aéroports.
- Participation à l'élaboration des procédures, de la documentation et des indicateurs associés.
- Préparation et réalisation des plans nécessaires aux différents dossiers accompagnant le projet (plan pour dossier sécurité, ...).
- Déplacement sur le terrain pour le suivi de la réalisation des travaux et participation aux réunions de chantier. Des réglementations aéronautiques (ITAC, OACI).

(b) **Activités de veille :**

- Réalisation de la veille technologique des matériels et logiciels informatiques de CAO/DA par les revues spécialisées et en participant aux forums et salons dans ces métiers ;
- Réactualisation permanente de ses connaissances sur les normes de construction du bâtiment (DT, NF, ...) et des réglementations aéronautiques (ITAC, OACI) ;
- Elaboration des schémas directeurs de développement dans le cadre du plan stratégique de la plate-forme (développement durable, ...) ;
- Analyse fonctionnelle des demandes et rédaction de la « Spécification Fonctionnelle de Besoin » ;
- Conception des projets d'aménagement à partir du besoin, en trouvant les solutions et les compatibilités techniques y afférant et permettant d'aboutir à la faisabilité de l'opération ;
- Vérification de l'exhaustivité de la liste des paramètres nécessaires à la conception dans le programme ;
- Planification des études selon les priorités ;
- Consultation des maîtres d'œuvre extérieurs et des bureaux de contrôles ;
- Animation des réunions d'études et participation aux réunions de chantiers, en apportant des soutiens techniques ;
- Création de dossier facilitant la prise de décision au lancement de l'opération ;
- Actualisation permanente des connaissances sur les évolutions technologiques au travers de différentes lectures, visites de fournisseurs, salons, autres aéroports ;
- Participation à l'élaboration des procédures, de la documentation et des indicateurs associés.

3.2.6 Compétences requises :

Être capable de :

- Comprendre les besoins et les reformuler en langage adapté ;
- Identifier les impacts de l'opération sur l'environnement existant ;
- Partager ses savoir-faire et ses connaissances ;
- Interpréter les données relatives à son domaine de compétences et contrôler leur exhaustivité ;
- Elaborer des dossiers techniques et administratifs permettant la prise de décision ;
- Argumenter des propositions dans un langage adapté à ses interlocuteurs ;
- Sensibiliser et mobiliser les partenaires sur les différents projets ;
- Suivre les évolutions relatives à son domaine de compétences et adapter en permanence ses compétences et ses connaissances ;
- Piloter une réunion en régulant les différentes interventions et en veillant à ce que l'ensemble des points de l'ordre du jour soit traité ;
- Appliquer les mécanismes de financement publics et parapublics ;
- Appliquer le Code des Marchés Publics ;

- Mettre en œuvre les normes de sûreté et de sécurité ;
- S'exprimer en anglais courant.

3.3 CONDUCTEUR DE TRAVAUX

Autres appellations courantes :

Coordinateur travaux, Chef de chantier, ...

3.3.1 Missions permanentes :

Vérifier l'application des règles et consignes du maître d'ouvrage, notamment en matière de sécurité, et veiller à la qualité des prestations en cours de réalisation pour les chantiers qui lui sont confiés.

3.3.2 Domaines d'interventions :

- Bâtiments (menuiserie, peinture, maçonnerie, électricité, ferronnerie, ...) ;
- Courant haute et moyenne tensions (TGBT, cellule HT, TD, ...) ;
- Courants basse tension (informatique, vidéo, téléphonie, contrôle d'accès,
- sonorisation, ...) ;
- Electromécanique (tapis bagages, ascenseurs, escalators, ...) ;
- Production d'énergie (groupes électrogènes, climatisation, ventilation) ;
- Informatique industrielle ;
- Infrastructures (Voirie, signalisations, parc autos, ...) ;
- Réseaux (eaux, assainissement, ...) ;
- Installations spécifiques : balisage, chaussées aéronautiques, ...

3.3.3 Conditions d'accès

(a) **Formation initiale requise :**

- Niveau Bac + 2 : Technique.
- Formation sur le système de gestion de sécurité

(b) **Expérience requise :**

- Expérience significative (2 à 3 ans) dans la conduite de travaux.

(c) **Habilitation / permis :**

- Permis B
- Suivant les domaines d'interventions, les habilitations et permis suivants pourront être requis :
  - habilitation électrique ;
  - autorisation de conduite sur les aires de trafic et les aires de manœuvre ;
  - titre de circulation zone réservée.

3.3.4 Conditions de travail :

En fonction du domaine d'intervention :

- Horaires adaptés à la réalisation des chantiers, éventuellement de nuit ;
- Port de vêtements de travail spécifiques et d'équipements de protection individuelle, adaptés à l'environnement (bruit, poussière, ...) ;
- Activité opérationnelle sur un site accueillant du public.

3.3.5 Activités principales :

Activités de pilotage :

- Participation à la rédaction du cahier des charges à destination des entreprises extérieures et des fournisseurs ;
- Contribution à la désignation des entreprises chargées de réaliser les travaux (visite de chantiers, analyse des devis et proposition de sélection) ;
- Evaluation des entreprises prestataires et proposition de sélection ;
- Contrôle qualitatif et quantitatif des prestations jusqu'à la réception (respect des délais, règles de l'art, recherche de solutions économiques, ...) ;
- Intervention en cas de litige survenu avec les entreprises et rédaction du compte-rendu d'incident ;
- Contrôle permanent de la sécurité des biens et des personnes : conformité sécurité hygiène sûreté ;
- Protection nécessaire à l'environnement direct du chantier ;
- Proposition de planification et de solutions techniques pour l'élaboration du plan d'équipement ;
- Participation à la présentation de dossiers techniques ;
- Contrôle du travail effectué par les intervenants internes affectés sur les chantiers ;
- Encadrement et gestion des agents de maintenance (ou agents de travaux) en fonction des choix organisationnels ;
- Veille technologique (documentation spécialisée, forum, ...).

Activités de gestion :

- Alimentation des bases de données pour le suivi et l'évaluation des chantiers dont il a la charge (qualité, délais, normes réglementaires, ...) ;
- Organisation et/ou animation des réunions de chantier.

3.3.6 Compétences requises :

Être capable de :

- Discerner l'information pertinente et la synthétiser pour qu'elle soit exploitable ;
- Hiérarchiser les priorités en temps réel ;
- Délimiter et faire respecter les périmètres d'intervention ;
- Evaluer les compétences des personnes ressources ;

- Garantir l'application des procédures et de la réglementation ;
- Apporter à sa hiérarchie les informations nécessaires au suivi des dossiers ;
- Partager ses savoir-faire et ses connaissances ;
- Suivre les évolutions relatives à son domaine de compétences et adapter en permanence ses compétences et ses connaissances à ces évolutions ;
- Piloter une réunion en régulant les différentes interventions et en veillant à ce que l'ensemble des points de l'ordre du jour soient traités ;
- Coordonner l'activité des différents intervenants ;
- Garantir la qualité et l'exécution dans les délais des travaux ;
- Adapter son comportement, son niveau de langage et son autorité aux différents acteurs ;
- Analyser les situations en temps réel et concevoir, mettre en œuvre et évaluer les actions appropriées à la complexité des situations ;
- Posséder des notions en législation du bâtiment et réglementation de la construction ;
- Connaître de la réglementation ERP et des plans de secours aéroportuaires ;
- Posséder des notions en gestion des contrats et réglementation en matière de marchés publics ;
- Prendre en compte les impacts environnementaux liés à son activité ;
- Appliquer les mesures de sécurité et de sûreté définies pour son domaine d'activité ;
- Connaître le langage radio et des procédures aéronautiques.

3.4 RESPONSABLE ETUDES ET TRAVAUX

3.4.1 RESPONSABLE D'ETUDES

Autres appellations courantes :
Responsable bureau d'études, Chef/ Responsable de service / de département, Responsable de pôle, Manager de projets, …

3.4.1.1 Missions permanentes :

Accompagner le développement des installations et infrastructures aéroportuaires dans le cadre de la déclinaison d'une stratégie générale en garantissant la cohérence des différents projets d'études, optimiser et faire évoluer les moyens humains, techniques et financiers dont il dispose, et les faire évoluer.

3.4.1.2 Domaines d'interventions :

- Structure, infrastructure, tous corps d'état ;
- Equipements spécifiques.

3.4.1.3 Conditions d'accès :

(a) **Formation initiale requise :**

Bac +5 : formation d'ingénieur ou Bac + 2/3 avec expérience de 7 à 10 ans.

Formation sur le système de gestion de sécurité

(b) **Expérience requise :**

Expérience significative de 5 à 7 années en bureau d'études et/ou conduite de projets.

(c) **Habilitation / permis :**

- Titre de circulation.

3.4.1.4 Conditions de travail :

- Horaires administratifs.

3.4.1.5 Activités principales :

(a) **Activités spécifiques :**

- Préconisation pour l'aménagement et le développement des installations et infrastructures aéroportuaires sur la base des différents schémas directeurs ;
- Apport de son expertise lors de l'élaboration des programmes d'investissements pluriannuels.
- Consolidation des schémas directeurs et des études prospectives ;
- Validation des dossiers de consultation, des appels d'offre et des modes de sélection des entreprises.
- Contrôle de la bonne prise en compte des normes de sûreté, sécurité, HQE (Haute Qualité Environnementale) et des spécificités aéronautiques ;
- Veille technologique et réglementaire, en participant à des colloques, des séminaires.

(b) **Activités de management :**

- Animation de l'équipe (cohésion, coordination motivation) ;
- Anticipation, planification et optimisation de l'activité des entités encadrées ;
- Assistance et conseil aux collaborateurs dans la réalisation des objectifs ;
- Déclinaison de la stratégie en missions et objectifs pour l'entité ;
- Définition de l'organisation de travail (procédures, circulation de l'information, systèmes de délégation,) en fonction des fonctions, objectifs et compétences requises ;
- Définition des besoins en matière d'effectifs et de compétences et intervention dans le processus de recrutement ;
- Définition des objectifs individuels de développement des compétences et accompagnement dans leur réalisation (formation, ...) ;

- Evaluation de la performance et des compétences au niveau qualitatif et quantitatif.
- Reporting stratégique ;
- Suivi des indicateurs stratégiques.

3.4.1.6 Compétences requises :

Être capable de :

- Analyser les situations et les ajuster en fonction du contexte.
- Hiérarchiser les objectifs, les actions à mettre en place.
- Prendre des décisions dans son domaine d'expertise et sur le plan managérial.
- Conduire des projets de changement.
- Gérer les relations avec les partenaires institutionnels.
- Argumenté des choix pour faire adhérer les clients, les partenaires institutionnels.
- Adapter son comportement aux individus et aux circonstances.
- Respecter et faire respecter l'image de son entreprise.
- Appliquer le code des Marchés Publics.
- S'exprimer en anglais courant.
- Anticiper et gérer les conflits entre collaborateurs.
- Contribuer au développement des compétences de ses collaborateurs.
- Convaincre et faire adhérer ses collaborateurs.
- Garantir l'application des procédures et la réglementation en matière de sécurité, sûreté, environnement et qualité.
- Transmettre ses savoir-faire et ses connaissances.

3.4.2 RESPONSABLE TRAVAUX

Autres appellations courantes :

Chef de service coordination travaux, Superviseur projets travaux, Manager travaux, Chef/Responsable de service, de département, Responsable de pôle, …

3.4.2.1 Missions permanentes :

Garantir la réalisation de l'ensemble des travaux concernant les installations et infrastructures aéroportuaires et optimiser et faire évoluer les moyens humains, techniques et financiers dont il dispose.

3.4.2.2 Domaines d'interventions :

- Structure, infrastructure, tous corps d'état ;
- Equipements spécifiques.

3.4.2.3 Conditions d'accès :

(a) Formation initiale requise :

Bac +5 : formation d'ingénieur ou Bac + 2/3 avec expérience de 7 à 10 ans.

Formation sur le système de gestion de sécurité

(b) Expérience requise :

Expérience significative de 5 à 7 années en bureau d'études et/ou conduite de projets.

(c) Habilitation / permis :

- Titre de circulation zone réservée.

3.4.2.4 Conditions de travail :

- Horaires administratifs.

3.4.2.5 Activités principales :

(a) Activités spécifiques :

- Contribution à l'élaboration et à l'exécution du programme d'investissements pluriannuel ;
- Garantie de la co-activité des différents chantiers en cours ;
- Gestion des interfaces entre les différents projets structurants ;
- Affectation des moyens en fonction des priorités de chantiers ;
- Validation des dossiers de consultation et du mode de sélection des entreprises ;
- Garantie de la mise en œuvre de l'ensemble des opérations de réception avant mise en service opérationnelle ;
- Communication auprès des différents acteurs de la plateforme sur l'ensemble des chantiers ;
- Accompagnement des chefs de projets/chargés d'affaires dans la réalisation des revues de projets ;
- Organisation et animation de réunions avec la Direction, les autres services et autres aéroports dans le cadre du pilotage et du suivi des projets ;
- Veille technologique et réglementaire, en participant à des colloques, des séminaires.

(b) Activités de management :

- Animation de l'équipe (cohésion, coordination, motivation) ;
- Anticipation, planification et optimisation de l'activité des entités encadrées ;
- Assistance et conseil aux collaborateurs dans la réalisation des objectifs ;
- Déclinaison de la stratégie en missions et objectifs pour l'entité ;
- Définition de l'organisation de travail (procédures, circulation de l'information, systèmes de délégation,) en fonction des fonctions, objectifs et compétences requises ;

- Définition des besoins en matière d'effectifs et de compétences et intervention dans le processus de recrutement ;
- Définition des objectifs individuels de développement des compétences et accompagnement dans leur réalisation (formation, ...) ;
- Evaluation de la performance et des compétences au niveau qualitatif et quantitatif ;
- Reporting stratégique ;
- Suivi des indicateurs stratégiques.

3.4.2.6 Compétences requises :

Être capable de :

- Analyser les situations et les ajuster en fonction du contexte ;
- Hiérarchiser les objectifs, les actions à mettre en place ;
- Prendre des décisions dans son domaine d'expertise et sur le plan managérial ;
- Conduire des projets de changement ;
- Argumenter des choix pour faire adhérer les clients, les partenaires institutionnels ;
- Adapter son comportement aux individus et aux circonstances ;
- Respecter et faire respecter l'image de son entreprise ;
- Gérer les relations avec les acteurs et partenaires institutionnels ;
- Maîtriser les techniques et outils de planification, de gestion des ressources ;
- Appliquer les normes techniques spécifiques et de constructions du bâtiment, ERP, loi MOP, déclaration de travaux, permis de construire ;
- Appliquer le code des Marchés Publics ;
- Appliquer les mesures de sécurité et de sûreté définies pour son domaine d'activité ;
- S'exprimer en anglais courant.

Management :

- Anticiper et gérer les conflits entre collaborateurs ;
- Contribuer au développement des compétences de ses collaborateurs ;
- Convaincre et faire adhérer ses collaborateurs ;
- Déléguer et évaluer les missions déléguées ;
- Garantir l'application des procédures et la réglementation en matière de sécurité, sûreté, environnement et qualité ;
- Transmettre ses savoir-faire et ses connaissances.

3.5 MAINTENANCE

Ensemble des métiers qui contribuent à :

- Superviser et optimiser le bon fonctionnement technique des infrastructures et des installations et piloter l'exploitation des installations de production et distribution d'énergies.

- Réaliser les opérations de maintenance préventive et curative et améliorer le fonctionnement de l'ensemble des installations de la plateforme aéroportuaire.

Liste des métiers associés :

- Agent de maintenance ;
- Technicien de maintenance ;
- Technicien méthodes de maintenance ;
- Responsable d'unité de maintenance.

3.5.1 AGENT DE MAINTENANCE

Autres appellations courantes :

Employé au service maintenance, Agent technique polyvalent, Agent de travaux, Mécanicien, ...

3.5.1.1 Missions permanentes :

Réaliser des opérations courantes de maintenance préventive et curative dans différents domaines d'interventions permettant la continuité de fonctionnement nécessaire à l'exploitation de l'aéroport.

3.5.1.2 Domaines d'interventions :

- Bâtiments (tous corps d'état) ;
- Voirie, signalisations, parc autos, infrastructure en général, ...
- Réseaux fluides et énergies ;
- Courant forts, courants faibles (informatique, vidéo, téléphonie, sonorisation, contrôle d'accès, systèmes de sécurité et d'information, ...) ;
- Installations techniques (escalators, ascenseurs, ...) et spécifiques aéroportuaires (feux balisage, passerelle, tapis bagages, dispositifs sûreté, ...) ;
- Matériel roulant.

3.5.1.3 Conditions d'accès :

(a) **Formation initiale requise :**

CAP/BEP ; spécialités possibles : électrotechnique, mécanique automobile et poids lourds, métier du bâtiment (soudeur, serrurier, chaudronnier, menuisier, maçon, ...) ;

BAC PRO ; spécialités possibles : génie électrique, électromécanique, maintenance, ...

(b) **Expérience requise :**

Selon le domaine d'intervention, une expérience peut être demandée.

(c) **Habilitation / permis :**

- Titre de circulation.
- Suivant les domaines d'interventions, les habilitations et permis suivants seront requis :
  - ✓ Habilitations électriques, travail en hauteur, …
  - ✓ Permis B.
  - ✓ Permis TC.
  - ✓ Permis PL.
  - ✓ Permis engins spéciaux (chariot élévateur, nacelle, ...).
- Autorisation de conduite sur les aires de trafic et les aires de manœuvre.

3.5.1.4 Conditions de travail :

- Horaires décalés, par roulement, 7 jours sur 7.
- Port de vêtements de travail spécifiques et d'équipements de protection individuelle.
- Astreintes.
- Activité opérationnelle sur un site accueillant du public.

3.5.1.5 Activités principales :

Réalisation des travaux de maintenance préventive et curative :

- Sécurisation des zones de travail avant d'intervenir (respect des consignes de sécurité et sûreté) ;
- Prise de consigne journalière ;
- Réalisation de diagnostics dans sa spécialité ;
- Réalisation de la maintenance corrective sur demande du supérieur hiérarchique ou du Poste de Coordination Technique ;
- Réalisation de maintenance préventive des installations selon un planning établi par le responsable ;
- Réalisation du nettoyage, de la remise en ordre et du rangement après les interventions sur site, dans les ateliers ou dans les véhicules ;
- Réalisation possible d'installations ou d'aménagements ;
- Accompagnement des entreprises sous-traitantes intervenant en zone réservée.

Reporting / mise à jour documentaire :

- Remontée d'information auprès du responsable hiérarchique (actions réalisées, propositions d'amélioration,) ;
- Renseignement et tenue à jour de la main courante ou de tout système informatique correspondant
- (GMAO, ...) ;
- Renseignement de l'état des stocks de rechange ;

- Remontée d'information en vue de la mise à jour des schémas et des documents.

3.5.1.6 Compétences requises :

Être capable de :

- Comprendre et respecter son périmètre d'intervention et d'autonomie ;
- Prendre en compte les contraintes d'exploitation dans ses interventions ;
- Evaluer la situation et formuler un diagnostic d'intervention ;
- Evaluer la durée de l'intervention ;
- Alerter sur les moyens nécessaires à mettre en œuvre jusqu'à la remise en route ;
- Apporter à sa hiérarchie les informations nécessaires au suivi des dossiers ;
- Appliquer les mesures de sécurité et de sûreté définies pour son domaine d'activité ;
- Se repérer géographiquement ;
- Appliquer les consignes de travail spécifiques à l'environnement aéroportuaire ;
- Communiquer et/ou informer de manière concise ;
- Connaître le langage radio et les procédures aéronautiques ;
- Maîtriser les fonctionnalités des outils informatiques spécifiques (GMAO, Gestion Technique Centralisée, ...) ;

3.5.2 TECHNICIEN DE MAINTENANCE

Autres appellations courantes :

Technicien courant faible, technicien installations terminales, technicien production et accès, technicien électricité, agent technique spécialisé, ...

3.5.2.1 Missions permanentes :

- Assurer les interventions préventives et curatives sur les équipements et bâtiments afin de garantir la continuité de fonctionnement des installations ;
- Contribuer à l'amélioration et aux modifications des équipements.

3.5.2.2 Domaines d'interventions :

- Bâtiments (menuiserie, peinture, maçonnerie, électricité, ferronnerie, ...) ;
- Courant forts (TGBT, cellule HT, TD, ...) ;
- Courants faibles (informatique, vidéo, téléphonie, contrôle d'accès, sonorisation, ...) ;
- Electromécanique (tapis bagages, ascenseurs, escalators,) ;
- Production d'énergie (groupes électrogènes, climatisation, ventilation, chauffage,)
- Informatique industrielle ;
- Infrastructures (Voirie, signalisations, parc autos, ...) ;
- Réseaux (eaux, assainissement, ...) ;

- Installations spécifiques : balisage ;
- Moyens généraux : véhicules, engins.

3.5.2.3 Conditions d'accès :

(a) **Formation initiale requise :**

BAC PRO avec expérience ou Bac+2 domaine électrique, électronique, électrotechnique, électromécanique, Telecom et réseaux ou informatique industrielle.

(b) **Expérience requise :**

Selon le domaine d'intervention, une expérience peut être demandée. Par exemple : spécialisation ou expérience en équipements terminaux ou confort climatique/fluides.

(c) **Habilitation / permis :**

- Titre de circulation.

Suivant les domaines d'interventions :

- Habilitation électrique.
- Permis VL/PL.
- Permis piste.
- Permis cariste.
- Permis conduite ponts

3.5.2.4 Conditions de travail :

En fonction du domaine d'intervention :

- Horaires décalés, par roulement, 7 jours sur 7 ;
- Port de vêtements de travail spécifiques et d'équipements de protection individuelle ;
- Astreintes ;
- Environnement pouvant être bruyant et sale ;
- Activité opérationnelle sur un site accueillant du public ;
- Selon le domaine d'intervention, période de prise de poste de 6 mois.

3.5.2.5 Activités principales :

Maintenance préventive et curative :

- Réalisation des travaux de maintenance curative avec une grande réactivité et dans de nombreux domaines d'interventions, sur appel d'un poste centralisateur ou à la demande de son supérieur ; Réalisation d'un diagnostic sur les lieux de la panne ;
- Evaluation du degré de gravité de la panne et mise en œuvre des mesures nécessaires au rétablissement de l'exploitation ;

- Analyse de façon approfondie du fonctionnement des installations, des plans et schémas ;
- Réalisation des travaux réguliers selon le planning préventif préétabli par son supérieur ;
- Remise en service des installations avant la reprise de l'exploitation ;
- Mise en œuvre des mesures de sécurité nécessaires lors de chaque intervention ;
- Réception des nouveaux équipements et suivi de la formation de mise en service ;
- Entretien de l'outil de travail (tri des déchets générés par son activité, nettoyage, rangement).

Supervision et pilotage des installations :

- Réception des demandes d'intervention et alarmes ;
- Hiérarchisation en fonction de la criticité les interventions ;
- Information vers le client concerné.

Reporting :

- Renseignement en fin de vacation des logiciels de suivi de l'état des installations et équipements
- (GMAO, …) ;
- Constitution d'un historique détaillé des installations ;
- Rédaction des rapports d'activités journaliers, des comptes rendus de panne.
- Information du client (interne ou externe) en direct ou via le Poste de Contrôle Technique, selon les procédures existantes.

3.5.2.6 Compétences requises :

Être capable de :

- Organiser son temps en fonction du planning.
- Comprendre et respecter son périmètre d'intervention et d'autonomie.
- Prendre en compte les contraintes d'exploitation dans ses interventions.
- Délimiter et faire respecter les périmètres d'intervention d'autres personnes ressources.
- Evaluer la situation et formuler un diagnostic d'intervention.
- Hiérarchiser les priorités en temps réel comme en temps différé.
- Evaluer la durée de l'intervention.
- Argumenter des propositions d'amélioration des processus et équipements.
- Rendre compte de son intervention puis décrire le mode opératoire choisi.
- Coordonner ses interventions avec celles de ses collègues, des sous-traitants.
- Suivre les évolutions relatives à son domaine de compétences et adapter en permanence ses compétences et ses connaissances à ces évolutions.
- Appliquer les règles de sécurité et de sûreté définies pour son domaine d'activité.
- Appliquer les mesures de sécurité et de sûreté définies pour son domaine d'activité.
- Appliquer les consignes de travail spécifiques à l'environnement aéroportuaire.

- Communiquer et/ou informer de manière concise.
- Connaître les plans de secours et de leur rôle.
- Maîtriser les fonctionnalités des outils informatiques (bureautique, GTC, GMAO, DAO, supervision technique, ORGABAT, ...).
- Utiliser les appareillages de mesures (oscilloscope, testeur de câblage, analyseur de réseaux, ...).
- Prendre en compte les contraintes d'exploitation dans ses interventions.
- Connaître le langage radio et les procédures aéronautiques.

3.5.3 TECHNICIEN METHODES DE MAINTENANCE

Autres appellations courantes :

Technicien méthodes, technicien méthodes de maintenance, responsable méthodes et support, responsable méthodes et moyens, ...

3.5.3.1 Missions permanentes :

Concevoir, développer et garantir l'application des méthodes de maintenance.

3.5.3.2 Domaines d'interventions :

- Tous domaines de maintenance.

3.5.3.3 Conditions d'accès :

(a) **Formation initiale requise :**

- BTS/DUT maintenance ou technique.
- Ingénieur débutant dans le domaine de la maintenance.

(b) **Expérience requise :**

Expérience en maintenance industrielle ou tertiaire de 5 années minimum pour les profils Bac+2.

(c) **Habilitation / permis :**

- Habilitation électrique (selon les domaines d'intervention) ;
- Titre de circulation.

Suivant les domaines d'interventions :

- Habilitation électrique.
- Permis VL/PL.
- Permis piste.
- Permis cariste.

- Permis conduite ponts

3.5.3.4 Conditions de travail :

- Astreinte possible selon l'organisation.

3.5.3.5 Activités principales :

Activités de gestion administrative et mise à disposition des bases de données :

- Gestion et mise à jour des dossiers techniques d'équipement et des bases de données liées aux évolutions des installations existantes ou à l'intégration des nouveaux équipements.
- Développement, mise en œuvre de l'outil GMAO et administration de la base de données (codification, définition des règles et des accès, ...).
- Gestion des budgets et des coûts prévisionnels.
- Contrôle de la bonne utilisation du système.

Activités de pilotage :

- Supervision de la planification de la maintenance préventive et de l'organisation de la maintenance curative.
- Supervision de l'intégration de nouveaux équipements.
- Diffusion des données aux différents services concernés.
- Etablissement des indicateurs nécessaires au pilotage du processus de maintenance.

Activités de veille :

- Veille des prescriptions techniques et réglementaires.
- Recherche de solutions d'amélioration des techniques de travail, de gain de coûts et de productivité.
- Formation des équipes techniques aux outils de méthodes et aux procédures de maintenance.

3.5.3.6 Compétences requises :

Être capable de :

- Analyser des données techniques.
- Concevoir des indicateurs de pilotage.
- Planifier et organiser une activité complexe.
- Analyser les situations en temps réel et concevoir, mettre en œuvre et évaluer les actions appropriées à la complexité des situations.
- Transmettre aux différents partenaires les savoir-faire et les informations techniques.
- Entretenir une qualité relationnelle et une motivation au sein de l'équipe technique.

- Dispenser de l'information technique dans un langage adapté à ses interlocuteurs et en veillant à être compris.
- Suivre les évolutions relatives à son domaine de compétences et adapter en permanence ses compétences et ses connaissances à ces évolutions.
- Maîtriser les fonctionnalités des outils informatiques (gestion de maintenance, bureautique, outils de planification [PERT, Gant], outils d'organisation [Pareto, 5M]).
- Appliquer les règles de sécurité et de sûreté définies pour son domaine d'activité.
- Connaître les méthodes et techniques de maintenance.

3.5.4 RESPONSABLE D'UNITE DE MAINTENANCE

Autres appellations courantes :

Chef / Responsable de service, Responsable de département, Chef d'unité(s), Responsable de pôle, ...

3.5.4.1 Missions permanentes :

Réaliser les plans et les documents techniques nécessaires à la construction des installations aéroportuaires et apporter son expertise technique dans les projets de développement de ces installations dans les domaines du Bâtiment, du Génie civil, de la Voirie et des Réseaux divers.

3.5.4.2 Domaines d'interventions :

- Bâtiment, Equipements, Infrastructures ;
- Génie Civil (GC) ;
- Voirie et Réseaux Divers (VRD) ;
- Spécificités aéronautiques (positionnement avion, ...).

3.5.4.3 Conditions d'accès :

(a) **Formation initiale requise :**

Bac +5 : formation d'ingénieur généraliste ou Bac + 2/3 (maintenance industrielle) avec expérience de 7 à 10 ans.

Formation sur le système de gestion de sécurité

(b) **Expérience requise :**

5 à 7 années d'expérience dans l'encadrement d'équipe.

(c) **Habilitation / permis :**

- Titre de circulation zone publique, zone réservée.

3.5.4.4 Conditions de travail :

- En fonction du domaine d'intervention

3.5.4.5 Activités principales :

Activités spécifiques à la sous-famille maintenance :

- Définition de la politique de maintenance.
- Validation des plans d'action.
- Promotion des innovations techniques.
- Elaboration et/ou validation des dossiers de consultation, analyse des offres et sélection des entreprises.
- Coordination de projets et d'activités complexes.
- Contrôle du respect des engagements techniques et financiers.
- Contrôle de l'application des règles de sécurité, sûreté et environnement.
- Négociation avec les clients internes et externes pour la mise en œuvre des travaux de maintenance.
- Communication en interne sur l'état d'avancement des opérations de maintenance.
- Veille technologique.
- Organisation des contrôles réglementaires liés à l'activité de son entité.
- Anticipation des moyens techniques nécessaires à l'activité.

Activités de management :

- Animation de l'équipe (cohésion, coordination, motivation).
- Anticipation, planification et optimisation de l'activité des entités encadrées.
- Déclinaison de la stratégie en missions et objectifs pour l'entité.
- Définition de l'organisation de travail (procédures, circulation de l'information, systèmes de délégation,) en fonction des fonctions, objectifs et compétences requises.
- Définition des besoins en matière d'effectifs et de compétences et intervention dans le processus de recrutement.
- Définition des objectifs individuels de développement des compétences et accompagnement dans leur réalisation (formation, ...).
- Evaluation de la performance et des compétences au niveau qualitatif et quantitatif.
- Reporting stratégique.
- Suivi des indicateurs stratégiques.

3.5.4.6 Compétences requises :

Être capable de :

- Analyser les situations en temps réel et concevoir, mettre en œuvre et évaluer les actions appropriées à la complexité des situations ;
- Hiérarchiser les objectifs, les actions à mettre en place ;
- Conduire des projets de changement en utilisant les techniques de gestion de projet ;

- Adapter son comportement et son langage à la diversité des interlocuteurs et des situations ;
- Respecter et faire respecter l'image de son entreprise ;
- Maîtriser les contraintes liées aux spécificités de l'activité aéroportuaire ;
- Maîtriser les fonctionnalités des outils informatiques et des logiciels spécifiques dédiés ;
- S'exprimer en anglais courant.

Management :

- Analyser et maîtriser les paramètres financiers de son activité ;
- Anticiper et gérer les conflits entre collaborateurs ;
- Concevoir une planification prévisionnelle ;
- Concevoir une stratégie opérationnelle. ;
- Contribuer au développement des compétences de ses collaborateurs ;
- Convaincre et faire adhérer ses collaborateurs ;
- Déléguer et évaluer les missions déléguées ;
- Evaluer les réalisations et performances individuelles et collectives ;
- Transmettre ses savoir-faire et ses connaissances.

CHAPITRE 4. METIERS D'EXPLOITATION

4.1. SERVICE INFRASTRUCTURES RADIOELECTRIQUES

- ✓ Chargé maintenance IRE-Informatique ;
  - Chef Unité CNS ;
  - Chef Unité RSI/MTO ;
  - Chef Unité QUIP maintenance ;
  - Chef Unité ELB ;
  - Agent QIP maintenance ;
    - Agent de maintenance CNS ;
    - Agent de maintenance RSI ;
    - Agent de maintenance ELB ;
    - Technicien de maintenance CNS ;
    - Technicien de maintenance RSI ;
    - Technicien de maintenance ELB ;
  - Chef Unité CNS-RSI des Aérodromes Secondaires niveau 1.
    - Agent de maintenance et Equipement CNS-RSI des Aérodromes Secondaires ;
  - Chef Unité maintenance IRE des Aérodromes Secondaires niveau 2 ;
    - Responsable CELICA maintenance des systèmes et Equipements IRE ;
    - Instructeur CELICA-M ;
    - Responsable des Equipements.

4.2. CHARGE MAINTENANCE IRE-INFORMATIQUE

Raison d'être du poste :

Assurer la mise en œuvre politique de maintenance des équipements telle que définie par la Direction Générale

Rattachement hiérarchique :

N+1 : Représentant

N-1 : Chefs des Unités CNS, RSI/MTO, ELB, QUIP maintenance et maintenance IGC, IRE, IRE/IGC des Aérodromes Secondaires.

Finalités du poste :

- Diriger, coordonner et animer les activités de maintenance des Equipements et installations du service ;

- Assurer la gestion de la maintenance préventive et curative de l'ensemble des équipements (Art 02) relevant de la Représentation de l'ASECNA ;
- Assurer la gestion administrative du personnel de maintenance placé sous son autorité ;
- Fournir à la demande de prestation de maintenance pour le compte des Activités Aéronautiques Nationales ;
- Contribuer à l'amélioration de l'efficacité de la maintenance des équipements ;
- Assurer pour le compte de l'Agence toute prestation extérieure relevant de son domaine ;
- Veiller à l'application de la règlementation en matière de maintenance en vigueur à l'ASECNA.

Nature et étendue des activités :

- Assure la gestion des anomalies et dysfonctionnement des nouveaux équipements en vue de leur validation ;
- Participe à la mise en œuvre des projets (animation du comité technique locale, contrôle et surveillance des travaux) ;
- Assure la gestion fonctionnelle du Personnel de maintenance des équipements ;
- Anime la Démarche Qualitative de la maintenance des équipements ;
- Produit les tableaux de bord périodiques de ses activités ;
- Contrôle et soumet le plan de charge annuel et pluriannuel de fonctionnement et d'entretien préventive et curative à valider par la Direction Générale. Toute modification de ce plan devant être autorisée par la Direction Générale ;
- Définie l'attention du service administratif et Financier, les priorités et besoins en effectifs et en formation du Personnel de maintenance des équipements ;
- Fixe les objectifs annuels, base d'élaboration de son budget de fonctionnement ;
- S'assure de l'organisation des brigades techniques ;
- Elabore et suit les tableaux de bord de gestion du Service
- Contribue à la mise en œuvre de Démarche Qualité
- S'acquitte de toutes les autres tâches qui pourraient lui être confié dans le cadre de finalités de son poste

Profil du titulaire

Formation :

- Diplôme d'ingénieur (Bac+5) ou équipement dans l'une des spécialités suivant
- Electronique-Electricité-Electrotechnique-Télécommunications.
- Formation dans le domaine de système de gestion de sécurité

Expérience exigée :

- Expérience professionnelle confirmée d'au moins dix (10) années acquise dans le domaine dont cinq (05) ans au moins en qualité de Chef Unité ;
- Bonne connaissance de l'organisation et des activités de l'Agence et de son environnement.
- Qualification sur les équipements aéronautiques souhaitable ;
- Maitrise du RIC-M ;
- Bonne connaissance des procédures et des textes fondamentaux de l'ASECNA ;
- Maitrise de l'outil informatique et de l'Anglais (lu, écrit, parlé).

Qualités requises :

- Esprit d'entreprise ;
- Sens de l'organisation ;
- Esprit d'analyse et de synthèse ;
- Sens de la communication ;
- Sens des responsabilités et du commandement ;
- Large disponibilité ;
- Bonnes aptitudes managériales.

Environnement du poste :

- Relations verticales avec la hiérarchie et les chefs du Service de différentes Unités ;
- Relations horizontales avec les différents services de la Représentation les Unités de maintenance de la DTI ;
- Coordination avec les Activités Nationales ;
- Relations avec l'ensemble des services de la représentation ;
- Relations avec différents fournisseurs et prestataires de service dans le domaine des équipements aéronautiques.

Degré d'autonomie : large

- Large autonomie responsabilité opérationnelle dans le cadre de la gestion du Service ;
- Autonomie limitée pour toutes décisions relatives au budget, à l'engagement des dépenses et à la gestion du personnel placé sous ses ordres.

4.2.1 CHEF UNITE CNS

Raison d'être du poste :

Assurer la responsabilité des activités de maintenance des systèmes, des équipements et installations de Radiocommunication et de Radionavigation ainsi que des moyens de travail dont il a la charge.

Rattachement hiérarchique :

N+1 : Chef SIRE

N-1 : Agents de Maintenance CNS

Finalités du poste :

- Veiller au bon état fonctionnement de l'Unité CNS
- Assurer la disponibilité permanente de l'Unité CNS (taux de disponibilité optimum)
- Superviser l'élaboration et l'exécution des plans d'entretien conformément au RIC-M et aux manuels techniques des systèmes et équipements
- Veiller aux diagnostics adéquats des pannes avant les envois en réparations des cartes et modules

Veiller à l'application des consignes du RIC-M dans l'Unité

Nature et étendue des activités :

- Contrôle l'exécution des taches de maintenance préventive et curative des installations, des systèmes et équipements de communications et télécommunications, d'Aides à la Navigation et à l'Atterrissage, de Surveillance, du Bloc Technique avant la clôture des fiches techniques (Bons de Travail, Fiches de suivi)
- Participe aux travaux d'installations, de réglages et de mise en service opérationnelle des nouveaux équipements et en assure l'intégration dans le parc ASECNA,
- Exécute pour le compte de l'Agence toutes prestations extérieures relevant de son domaine de compétence,
- Rédige les comptes périodiques et participe régulièrement aux réunions de CSOP
- Assure une bonne gestion du véhicule d'intervention de l'Unité CNS, de l'outillage et des appareils de mesure individuels et collectifs ;
- Assiste au besoin le personnel technique de maintenance de son Unité pour l'exécution de certaines taches
- Elabore le projet de plan de charge de l'Unité CNS ;
- Assure l'exécution des brigades techniques et des surveillances au niveau de son Unité ;
- Initie et anime, dans le cadre de la CELICA Maintenance, la formation sur site dans le but d'assurer l'intégration des nouveaux techniciens, de préparer les stages de qualification et de maintenir ces qualifications ;
- Elabore et suit les tableaux de bord de gestion de l'Unité ;
- Contribue à la mise en œuvre de la Démarche Qualité.

S'acquitte de toutes les autres tâches qui pourraient lui être confiées dans le cadre des finalités de son poste

Profil du titulaire

Formation :

Diplôme d'ingénieur (Bac+5) ou *titre équipement* dans l'une des spécialités suivantes :

Electronique et Télécommunications.

Expérience exigée :

- Expérience professionnelle confirmée d'au moins cinq (05) ans a un poste d'Agent de Maintenance de l'Unité CNS ;
- Qualification sur les équipements de l'Unité CNS ;
- Maitrise du RIC-M ;
- Qualification sur les équipements aéronautiques souhaitable ;
- Maitrise du RIC-M ;
- Bonne connaissance de l'outil informatique et de l'Anglais (lu, écrit, parlé) ;
- Bonne connaissance de l'organisation et des activités de l'Agence et de son environnement ;
- Bonne connaissance des procédures et des textes fondamentaux de l'ASECNA.

Qualités requises :

- Esprit d'entreprise
- Sens de l'organisation ;
- Esprit d'analyse et de synthèse ;
- Sens de la communication ;
- Sens des responsabilités et du commandement ;
- Large disponibilité ;
- Bonnes aptitudes managériales.

Environnement du poste :

- Relations verticales avec la hiérarchie de la Représentation ;
- Relations avec la DTI ;
- Relations horizontales avec les différents Chefs Unités des Services de la Représentation
- Coordination avec les Activités Nationales
- Relations avec différents fournisseurs et prestataires de service dans le domaine des équipements aéronautiques.

Degré d'autonomie : moyen

- Autonomie relative sur le choix des modes opératoires cadrés par des méthodes de travail définies.

4.2.2 CHEF UNITE RSI/MTO

Raison d'être du poste :

Assurer la responsabilité des activités de maintenance des installations, des équipements et installations Réseaux et systèmes informatiques ainsi que des moyens de travail dont il a la charge.

Rattachement hiérarchique :

N+1 : Chef SIRE

N-1 : Agents Maintenance systèmes et Equipements RSI

Finalités du poste :

- Veiller au bon état fonctionnement des systèmes et équipements de l'Unité RSI/MTO
- Assurer la disponibilité permanente des systèmes et équipements et installations RSI (taux de disponibilité optimum)
- Superviser l'élaboration et l'exécution des plans d'entretien conformément au RIC-M et aux manuels techniques des systèmes et équipements
- Veiller aux diagnostics adéquats des pannes avant les envois en réparations des cartes et modules ;
- Veiller à l'application des consignes du RIC-M dans l'Unité

Nature et étendue des activités :

- Contrôle l'exécution des taches de maintenance préventive et curative des installations, des systèmes et équipements de communications et télécommunications, de l'ATM d'observation en surface et en altitude, de satellites et Radars, avant la clôture des fiches techniques (Bons de Travail, Fiches de suivi...) ;
- Participe aux travaux d'installations, de réglages et de mise en service opérationnelle des nouveaux équipements et en assure l'intégration dans le parc ASECNA ;
- Exécute pour le compte de l'Agence toutes prestations extérieures relevant de son domaine de compétence ;
- Rédige les comptes périodiques et participe régulièrement aux réunions de CSOP
- Assure une bonne gestion du véhicule d'intervention de l'Unité RSI/MTO, de l'outillage et des appareils de mesure individuels et collectifs ;
- Assiste au besoin le personnel technique de maintenance de son Bureau pour l'exécution de certaines taches ;
- Elabore le projet de plan de charge de l'Unité RSI/MTO ;
- Assure l'exécution des brigades techniques et des surveillances au niveau de son Unité ;

- Initie et anime, dans le cadre de la CELICA Maintenance, la formation sur site dans le but d'assurer l'intégration des nouveaux techniciens, de préparer les stages de qualification et de maintenir ces qualifications ;
- Elabore et suit les tableaux de bord de gestion de l'Unité ;
- Contribue à la mise en œuvre de la Démarche Qualité.

S'acquitte de toutes les autres tâches qui pourraient lui être confiées dans le cadre des finalités de son poste

Expérience exigée :

- Expérience professionnelle confirmée d'au moins cinq (05) ans à un poste d'Agent de Maintenance Systèmes et Equipement RSI.
- Qualification sur les équipements de l'Unité RSI/MTO
- Maitrise du RIC-M
- Qualification sur les équipements aéronautiques souhaitable
- Maitrise du RIC-M
- Bonne connaissance de l'outil informatique et de l'Anglais (lu, écrit, parlé)
- Bonne connaissance de l'organisation et des activités de l'Agence et de son environnement
- Bonne connaissance des procédures et des textes fondamentaux de l'ASECNA

Qualités requises :

- Esprit d'entreprise
- Sens de l'organisation ;
- Esprit d'analyse et de synthèse ;
- Sens de la communication ;
- Sens des responsabilités et du commandement ;
- Large disponibilité ;
- Bonnes aptitudes managériales.

Profil du titulaire

Formation :

Diplôme d'ingénieur (Bac+5) ou titre équipement dans l'une des spécialités suivantes :
Electronique-Téléinformatique -Télécommunications.

Environnement du poste :

- Relations verticales avec la hiérarchie de la Représentation ;
- Relations avec la DTI ;
- Relations horizontales avec les différents Chefs Unités des Services de la Représentation

- Coordination avec les Activités Nationales
- Relations avec différents fournisseurs et prestataires de service dans le domaine des équipements aéronautiques.

Degré d'autonomie : moyen

- autonomie relative sur le choix des modes opératoires cadrés par des méthodes de travail définies.

4.2.3 CHEF UNITE QUIP MAINTENANCE

Raison d'être du poste :

- Assurer l'élaboration, l'analyse et le suivi des tableaux de bord de gestion des activités de maintenance des Unités du SIR ;
- Superviser les activités de formation du CELICA-M

Rattachement hiérarchique :

N+1 : Chef SIRE

N-1 : Agents QUIP maintenance

Finalités du poste :

- Suivre le taux de disponibilité optimum de tous les équipements sur toutes plates-formes de la Représentation
- Garantir le suivi permanent de l'état fonctionnel de tous les équipements sur toutes les plates-formes de la Représentation ainsi que l'élaboration et l'exécution des plans de formation CELICA-M
- Veiller au respect des normes de maintenance et proposer des procédures locales pour le traitement des cas d'urgence pour réduire la durée des indispensabilités (diagnostic et réparation des pannes, transit, transport, échanges standard)
- Analyser, aux fins de propositions de solutions, les problèmes intéressant les activités, l'organisation et le fonctionnement, des Unités de maintenance relevant des services IRE, au sein de la Représentation et ou de l'Administration Déléguée aux Activités Aéronautiques Nationales ;
- Organiser et veiller à la restitution effective des formations après un stage.

Nature et étendue des activités :

- Suit en permanence l'état fonctionnel de tout l'équipement sur toutes les plates-formes de la Représentation et établir des indications périodiques de performance des équipements et installations du SIRE ;

- Suit avec l'Unité QUIP maintenance Centrales Equipements de la DTI et l'Unité Gestion des stocks et Transit de la Représentation, l'évolution des réparations et des demandes de matériels (URMAT notamment) ;
- Participe à la définition des niveaux optimisés de stocks dans le magasin de la Représentation à partir des besoins réels en pièces de rechanges basés sur les résultats statistiques ;
- Propose les actions prioritaires en matière de maintenance des équipements ;
- Assure l'intégration des nouveaux équipements dans le parc ASECNA et propose la mise à la réforme des équipements vétustes obsolètes conformément aux textes en vigueur ;
- Centralise les besoins en moyens matériels nécessaire au fonctionnement de la maintenance ;
- Elabore, en collaboration avec les Chefs des Unités, les plans locaux de formation CELICA-M et en supervise l'exécution ;
- Dégage les couts de la maintenance des équipements pour l'élaboration du budget ;
- Assure la gestion des stagiaires internes et externes (planification et exécution des stages, convention des stagiaires) et l'intégration des nouvelles recrues ;
- Centralise les comptes rendus périodiques, s'assure de l'exactitude des informations et participe régulièrement aux réunions de CSOP ;
- Elabore et suit les tableaux de bord de gestion de l'Unité
- Contribue à la mise en œuvre de la Démarche Qualité ;
- S'acquitte de toutes les autres tâches qui pourraient lui être confiées dans le cadre des finalités de son poste.

Profil du titulaire

Formation :

Diplôme d'ingénieur (Bac+5) ou titre équipement dans l'une des spécialités suivantes :
Electronique-Electricité –Electrotechnique-Télécommunications.

Expérience exigée :

- Expérience professionnelle confirmée d'au moins dix (10) années dans l'une des Unités du service IRE et avoir occupé de préférence un poste Chefs de l'Unité Maintenance ;
- Qualification sur les équipements de l'Unité SIRE (CNS ou RSI ou ELB) ;
- Maitrise du RIC-M ;
- Qualification sur les équipements aéronautiques souhaitable ;
- Maitrise du RIC-M ;
- Bonne connaissance de l'outil informatique et de l'Anglais (lu, écrit, parlé) ;
- Bonne connaissance de l'organisation et des activités de l'Agence et de son environnement ;

- Bonne connaissance des procédures et des textes fondamentaux de l'ASECNA

Qualités requises :

- Esprit d'entreprise
- Sens de l'organisation ;
- Esprit d'analyse et de synthèse ;
- Sens de la communication ;
- Sens des responsabilités et du commandement ;
- Large disponibilité ;
- Bonnes aptitudes managériales.

Environnement du poste :

- Relations verticales avec la hiérarchie de la Représentation ;
- Relations avec la DTI ;
- Relations horizontales avec les différents Chefs Unités des Services de la Représentation
- Coordination avec les Activités Nationales
- relations avec différents fournisseurs et prestataires de service dans le domaine des équipements aéronautiques.

Degré d'autonomie : moyen

- autonomie relative sur le choix des modes opératoires cadrés par des méthodes de travail définies.

4.2.4 CHEF UNITE ELB

Raison d'être du poste :

Assurer la responsabilité des activités de maintenance des systèmes, équipements et installations de production et distribution de l'Energie Electrique, des Aides Visuelles a la Navigation ainsi que des moyens de travail dont il a la charge.

Rattachement hiérarchique :

N+1 : Chef SIRE/délégué du Représentant

N-1 : Agents de Maintenance des systèmes et équipements ELB

Finalités du poste :

- Veiller au bon état de fonctionnement des équipements de l'Unité (ELB) ;
- Assure la disponibilité permanente des équipements et installations ELB (taux de disponibilité optimum) ;

- Supervise l'élaboration et l'exécution des plans d'entretien conformément au RIC-M et aux manuels techniques des équipements ;
- Veiller aux diagnostics adéquats des pannes avant les envois en réparation des cartes et médulles ;

Veiller à l'application des consignes du RIC M dans l'Unité.

Nature et étendue des activités :

- Contrôle l'exécution des taches de maintenance préventive et curative des Equipement et Systèmes d'aide Lumineuse de Balisage a la Navigation Aérienne, d'Energie Haute Qualité, de Production et Distribution d'Energie, avant la clôture des fiches techniques (bons de travail, fiches de suivi...) ;
- Assiste au besoin le personnel technique de maintenance de son Unité pour l'exécution de certaines taches ;
- Participe aux travaux d'installations, de réglages et de mise en service opérationnelle des nouveaux équipements et en assure l'intégration dans le parc ASECNA ;
- Exécute pour le compte de l'Agence toutes prestations extérieures relevant de son domaine de compétence ;
- Rédige les comptes rendus périodiques et participe régulièrement aux réunions de CSOP ;
- Assure une bonne gestion du véhicule d'intervention de l'Unité ELB, l'outillage et des appareils de mesure individuels et collectifs ;
- Elabore le projet de plan de charge de l'Unité ELB ;
- Assure l'exécution des brigades techniques et des surveillances au niveau de son Unité ;
- Initie et anime, dans le cadre de la CELICA Maintenance, la formation sur site dans le but d'assurer l'intégration de nouveaux techniciens, de préparer les stages de qualification et de maintenir ces qualifications ;
- Elabore et suit les tableaux de bord de gestion de l'Unité ;
- Contribue à la mise en œuvre de la Démarche Qualité ;
- S'acquitte de toutes les autres tâches qui pourraient lui être confiées dans le cadre des finalités de son poste.

Profil du titulaire

Formation :

Diplôme d'ingénieur (Bac+5) ou titre équipement dans l'une des spécialités suivantes :
Electronique-Electricité –Electrotechnique-Electromécanique.

Expérience exigée :

- Expérience professionnelle confirmée d'au moins cinq (05) années à un poste d'Agent de Maintenance Systèmes et Equipements ELB ;
- Qualification sur les équipements de l'Unité ELB ;
- Maitrise du RIC-M ;
- Bonne connaissance de l'outil informatique et de l'Anglais (lu, écrit, parlé) ;
- Bonne connaissance de l'organisation et des activités de l'Agence et de son environnement ;
- Bonne connaissance des procédures et des textes fondamentaux de l'ASECNA.

Qualités requises :

- Esprit d'entreprise
- Sens de l'organisation ;
- Esprit d'analyse et de synthèse ;
- Sens de la communication ;
- Sens des responsabilités et du commandement ;
- Large disponibilité ;
- Bonnes aptitudes managériales.

Environnement du poste :

- relations verticales avec la hiérarchie de la Représentation ;
- relations avec la DTI ;
- relations horizontales avec les différents Chefs Unités des Services de la Représentation
- coordination avec les Activités Nationales
- relations avec différents fournisseurs et prestataires de service dans le domaine des équipements aéronautiques.

Degré d'autonomie : moyen

- autonomie relative sur le choix des modes opératoires cadrés par des méthodes de travail définies.

4.2.5 AGENT DE MAINTENANCE CNS

Raison d'être du poste :

Effectuer toutes les opérations de maintenance préventive et curative des systèmes et équipements opérationnelle relevant de son domaine de compétence.

Rattachement hiérarchique :

N+1 : Chef Unité CNS

N-1 :

Finalités du poste :

- Contribuer à maintenir les équipements en bon état de fonctionnement ;
- Effectuer la maintenance de ces équipements avec la meilleure qualité de service et dans les délais règlementaires ;
- Contribuer à maintenir le taux de disponibilité optimum des équipements et installations de l'Unité CNS.

Nature et étendue des activités :

- Exécute les tâches de maintenance préventive et curative des installations de système et équipements de Radiocommunications et Télécommunications(Station terrienne ,VSAT ,VHF déportée, Emetteurs HF, Récepteurs HF, Emetteurs /Récepteurs HF, Emetteurs VHF, Récepteurs VHF, Emetteurs/Récepteurs VHF, aisseaux Hertziens ...),d'Aides à la navigation et à l'atterrissage (VOR,ILS,DME atterrissage, Radios Balises, Locator,,,),des équipements de surveillance (Radar...) et du Bloc Technique (Télécommande/Télésignalisation, Meubles Tour, Meubles CIV, Enregistreur, Chaine Radio, Système Horaire, Goniomètre, Divers Navigation...)
- Limite les bons de sortie de matériel pour le remplacement des pièces défectueuses ou obsolètes ;
- Demande l'envoi en réparation des cartes et modules suite à un diagnostic clair et précis ;
- Exécute le planning d'entretien des installations et équipements dont il a la charge ;
- Assiste le chef Unité dans la rédaction des comptes rendus ;
- Participe aux travaux d'installations, de réglage et de mise en service opérationnel de nouveaux équipements ;
- Etablir les bons de travail et met à jour les registres de maintenance (Fiche de Suivi et Fiches Techniques...) ;
- Applique les procédures et processus du RIC-M et de la Démarche Qualitative de la maintenance des équipements ;
- Exécute pour le compte de l'Agence toute prestation extérieure relevant de son domaine de compétence ;
- Participe aux brigades techniques l'Unité ;
- Contribue à la mise en œuvre de la Démarche Qualité
- S'acquitte de toutes les autres tâches qui pourraient lui être confiées dans le cadre des finalités de son poste

Profil du titulaire

Formation :

Diplôme de Technicien Supérieur au moins dans l'une des spécialités suivantes :
Electronique-télécommunications.

Expérience exigée :
Avec ou sans expérience particulière
Bonne connaissance de l'outil informatique et de l'Anglais (lu, écrit, parlé)

Qualités requises :

- Esprit d'équipe ;
- Sens de l'ordre ;
- Esprit d'analyse et de synthèse ;
- Sens de la communication ;
- Sens des responsabilités ;
- Large disponibilité ;
-

Environnement du poste :

- relations verticales avec la hiérarchie ;
- relations horizontales avec les différents des Services de la Représentation ;
- relations avec différents fournisseurs et prestataires de service dans le domaine des équipements aéronautiques.

Degré d'autonomie : moyen

- autonomie relative suivant des consignes précises et procédures strictes

4.2.6 AGENT DE MAINTENANCE RSI

Raison d'être du poste :
Effectuer toutes les opérations de maintenance préventive et curative des systèmes et équipements opérationnelle relevant de son domaine de compétence.

Rattachement hiérarchique :
N+1 : Chef Unité RSI
N-1 :

Finalités du poste :

- Contribuer à maintenir les équipements en bon état de fonctionnement ;
- Effectuer la maintenance de ces équipements opérationnels avec la meilleure qualité de service et dans les délais règlementaires ;

Contribuer à maintenir le taux de disponibilité optimum des équipements et installations de l'Unité RSI

Nature et étendue des activités :

- Exécute les tâches de maintenance préventive et curative Equipements et Communication et Télécommunications(Autocommutateur,MAC,MAS,CD30,Multiplexeur MOL2P,Parc micro-ordinateur, Fax ,Photocopieurs, Imprimantes, Scanner, Téléimprimeurs...), Equipements et Système de l'ATM (CAT MESSIR/AMS,EUROCAT-X,ATM02,MEGAPAC,STDVI,BRDO...),d'observation en surface et en Altitude (Stations Aéronautiques, stations synoptiques, stations vents, Stations de Radiosondage, Générateur d'hydrogène, Equipements classiques...),de Satellites et Radars (MSG, SADIS, Radar Pluie, Radar Profileur de vent...), avant la clôture des fiches techniques (Bons de Travail, Fiches de suivi...)
- Initie les bons de sortie de matériel pour le remplacement des pièces défectueuses ou obsolètes ;
- Demande l'envoi en réparation des cartes et modules suite à un diagnostic clair et précis ;
- Exécute le planning d'entretien des installations et équipements dont il a la charge ;
- Assiste le chef d'Unité dans la rédaction des comptes rendus ;
- Participe aux travaux d'installations, de réglage et de mise en service opérationnel de nouveaux équipements ;
- Etablir les bons de travail et met à jour les registres de maintenance (Fiche de Suivi et Fiches Techniques...) ;
- Applique les procédures et processus du RIC-M et de la Démarche Qualitative de la maintenance des équipements ;
- Exécute pour le compte de l'Agence toute prestation extérieure relevant de son domaine de compétence ;
- Participe aux brigades techniques de l'Unité
- Contribue à l'élaboration et au suivi des tableaux de bord de gestion d'Unité ;
- Contribue à la mise en œuvre de la Démarche Qualité ;
- S'acquitte de toutes les autres tâches qui pourraient lui être confiées dans le cadre des finalités de son poste.

Profil du titulaire

Formation :

Diplôme de Technicien Supérieur au moins dans l'une des spécialités suivantes :

Electronique-télécommunications.

Expérience exigée :

Avec ou sans expérience particulière

Bonne connaissance de l'outil informatique et de l'Anglais (lu, écrit, parlé)

Qualités requises :

- Esprit d'équipe ;
- Sens de l'ordre ;
- Esprit d'analyse et de synthèse ;
- Sens de la communication ;
- Sens des responsabilités ;
- Large disponibilité.

Environnement du poste :

- relations verticales avec la hiérarchie ;
- relations horizontales avec les différents des Services de la Représentation ;
- relations avec différents fournisseurs et prestataires de service dans le domaine des équipements aéronautiques.

Degré d'autonomie : moyen

- autonomie relative suivant des consignes précises et procédures strictes

4.2.7 AGENT DE MAINTENANCE DES SYSTEMES ET EQUIPEMENTS RADIOELECTRIQUES (ELB)

Raison d'être du poste :

Effectuer toutes les opérations de maintenance préventive et curative des systèmes et équipements opérationnelle relevant de son domaine de compétence.

Rattachement hiérarchique :

N+1 : Chef d'Unité Maintenance ELB

N-1 :

Finalités du poste :

- Contribuer à maintenir les équipements en bon état de fonctionnement ;
- Effectuer la maintenance de ces équipements opérationnels avec la meilleure qualité de service et dans les délais règlementaires ;
- Contribuer à maintenir le taux de disponibilité optimum des équipements et installations sur toutes les plates-formes de la Représentation.

-

Nature et étendue des activités :

- Exécute les tâches de maintenance préventive et curative des Systèmes et Equipements d'aide lumineuse de Balisage a la Navigation Aérienne (Balisage piste/Rampe d'Approche, Balle Traçante, RTILS, Panneaux de Signalisation et Information Aéronautiques, PAPI, Balisage Obstacles, Eclairage Aides de Stationnement...),d'Energie Haute Qualité (Onduleur, Filtres, Régulateur Générateur Solaire...),de production et de Distribution d'Energie (Groupe Electrogène de secours, Cellule HT/BT, Transformateurs HT/BT, Automatisme de Centrale, Générateur de Tension continue, Réseau Protection Foudre, Régime du neutre et surveillance isolement, Correcteur de phase...),avant la clôture des fiches techniques (Bons de Travail, fiches de suivi...) ;
- Initie les bons de sortie de matériel pour le remplacement des pièces défectueuses ou obsolètes ;
- Demande l'envoi en réparation des cartes et modules suite à un diagnostic clair et précis ;
- Exécute le planning d'entretien des installations et équipements dont il a la charge ;
- Assiste le chef d'Unité dans la rédaction des comptes rendus ;
- Participe aux travaux d'installations, de réglage et de mise en service opérationnel de nouveaux équipements ;
- Etablir les bons de travail et met à jour les registres de maintenance (Fiche de Suivi et Fiches Techniques...) ;
- Applique les procédures et processus du RIC-M et de la Démarche Qualitative de la maintenance des équipements ;
- Exécute pour le compte de l'Agence toute prestation extérieure relevant de son domaine de compétence ;
- Participe aux brigades techniques d'Unité
- Contribue à l'élaboration et au suivi des tableaux de bord de gestion d'Unité ;
- Contribue à la mise en œuvre de la Démarche Qualité ;
- S'acquitte de toutes les autres tâches qui pourraient lui être confiées dans le cadre des finalités de son poste.

Profil du titulaire

Formation :

Diplôme de Technicien Supérieur au moins dans l'une des spécialités suivantes :
Electronique-Electricité-Electrotechnique-Electromécanique.

Expérience exigée :

Avec ou sans expérience particulière

Bonne connaissance de l'outil informatique et de l'Anglais (lu, écrit, parlé)

Qualités requises :

- Esprit d'équipe ;
- Sens de l'ordre ;
- Esprit d'analyse et de synthèse ;
- Sens de la communication ;
- Sens des responsabilités ;
- Large disponibilité ;

Environnement du poste :

- relations verticales avec la hiérarchie ;
- relations horizontales avec les différents des Services de la Représentation ;
- relations avec différents fournisseurs et prestataires de service dans le domaine des équipements aéronautiques.
-

Degré d'autonomie : moyen

- autonomie relative suivant des consignes précises et procédures strictes

4.2.8 AGENT QIP MAINTENANCE

Raison d'être du poste :

Participer à la mise en œuvre des méthodes et les actions de maintenance ou du suivi des Systèmes et Equipements du service IRE

Rattachement hiérarchique :

N+1 : Chef Unité QUIP/CELICA-M

N-1 :

Finalités du poste :

- Participer au maintien du taux de disponibilité optimum des équipements du SIRE ;
- Suivre, en permane et en collaboration avec le chef d'Unité QUIP/CELICA-M, l'état fonctionnel des équipements ;
- Analyser, en collaboration avec le chef d'Unité QUIP/CELICA-M et aux fins de proposition de solution, les problèmes intéressant les activités, l'organisation et le fonctionnement, des Unités de maintenance relevant de Service IRE, au sein de la Représentation et ou de l'administration déléguée aux Activités Aéronautiques Nationales ;

- Veille au respect de niveau de maintenance des équipements CNS, RSI, et ELB et à celui de la conformité de l'application des consignes de leur maintenance.

Nature et étendue des activités :

- Tient à jour et renseigne suivant leur désignation et codification la liste des équipements des différentes Unités
- Emet les bons de travail et a défaut s'assure a posteriori de l'initialisation des BT émis en cas d'urgence et hors horaire ;
- Assure la saisie et l'archivage de tous les BT émis ;
- Participe à la mise à jour des dossiers techniques des équipements ;
- Tient les statistiques de fonctionnement (disponibilité, dysfonctionnement des équipements) et de l'état d'exécution des plans d'entretien préventifs ;
- Met à jour en cas de besoin et en collaboration avec l'Unité QUIP de la DTI RIC-M et le Manuels des Plans d'Entretien ;
- Contribue à l'élaboration et au suivi des tableaux de bord de gestion de l'Unité ;
- Contribue à la mise en œuvre de la Démarche Qualité ;
- S'acquitte de toutes les autres tâches qui pourraient lui être confiées dans le cadre des finalités de son poste.

Profil du titulaire

Formation :

Diplôme de Technicien Supérieur au moins dans l'une des spécialités suivantes :
Electronique-Electricité-Electrotechnique-Electromécanique-téléinformatique-télécommmunications

Expérience exigée :

Cinq (05) ans en tant Cadre de Maintenance
Bonne connaissance de l'outil informatique et de l'Anglais (lu, écrit, parlé) ;
Maitrise du RIC-M

Qualités requises :

- Esprit d'équipe ;
- Esprit d'organisation
- Sens de l'ordre ;
- Esprit d'analyse et de synthèse ;
- Sens de la communication ;
- Sens des responsabilités ;
- Large disponibilité ;

Environnement du poste :

- relations verticales avec la hiérarchie ;
- relations horizontales avec les différents des Services de la Représentation.

Degré d'autonomie : moyen

- autonomie relative suivant des consignes précises et procédures stricte

4.2.9 TECHNICIEN DE MAINTENANCE CNS

Raison d'être du poste :

- Assiste quotidiennement les Agents de Maintenance CNS dans leurs travaux de maintenance
- Effectuer des travaux ne nécessitant pas de qualification particulière

Rattachement hiérarchique :

N+1 : Chef Unité CNS

Finalités du poste :

- Contribuer à maintenir en bon état de fonctionnement les installations et équipements pour lesquels il peut intervenir selon sa compétence ;
- Contribuer à maintenir le taux de disponibilité optimum des équipements et installations sur toutes les plates-formes de la Représentation ;

Nature et étendue des activités :

- Assurer la surveillance des systèmes et équipements ;
- Aviser l'Agent de Maintenance en cas de nécessité ;
- Assister l'Agent de maintenance dans la visite des installations, systèmes et équipements a la prise de service ;
- Effectuer le service de brigade ;
- Entretenir périodiquement (dépoussiérage, nettoyage…) les installations sur ordre des Agents de Maintenance ;
- Assiste l'Agent de Maintenance dans l'intervention (maintenance préventive ou curative) ;
- Mettre à jour le cahier de PV ;
- Participer à la mise en forme et à jour des documents relatifs au dépannage et au fonctionnement des équipements ;
- Sortir les pièces de rechange du magasin sur demande de l'Agent de Maintenance
- Contribue à la mise en œuvre de la Démarche Qualité

- S'acquitte de toutes les autres tâches qui pourraient lui être confiées dans le cadre des finalités de son poste.

Profil du titulaire

Formation :

Diplôme de Technicien (BAC+1) ou équivalent dans l'une des spécialités suivantes :
Electronique-Informatique-Electricité-Electrotechnique-Télé Informatique-Télécommunications.

Expérience exigée :

Avec ou sans expérience particulière

Qualités requises :

- Esprit d'équipe ;
- Sens de l'organisation ;
- Esprit d'analyse et de synthèse ;
- Sens de la communication ;
- Sens des responsabilités ;
- Large disponibilité ;

Environnement du poste :

- relations verticales avec la hiérarchie ;
- relations horizontales avec les différents des Services de la Représentation

Degré d'autonomie : limite

- autonomie faible avec des consignes précises et procédure strictes

4.2.10 TECHNICIEN DE MAINTENANCE RSI

Raison d'être du poste :

- Assiste quotidiennement les Agents de Maintenance RSI dans leurs travaux de maintenance ;
- Effectuer des travaux ne nécessitant pas de qualification particulière

Rattachement hiérarchique :

N+1 : Chef Unité RSI/MTO

N-1 :

Finalités du poste :

- Contribuer à maintenir en bon état de fonctionnement les installations et équipements pour lesquels il peut intervenir selon sa compétence ;
- Contribuer à maintenir le taux de disponibilité optimum des équipements et installations du Bureau.

Nature et étendue des activités :

- Assurer la surveillance des systèmes et équipements ;
- Aviser l'Agent de Maintenance en cas de nécessité ;
- Assister l'Agent de maintenance dans la visite des installations, systèmes et équipements a la prise de service ;
- Effectuer le service de brigade ;
- Entretenir périodiquement (dépoussiérage, nettoyage...) les installations sur ordre des Agents de Maintenance ;
- Assiste l'Agent de Maintenance dans l'intervention (maintenance préventive ou curative) ;
- Mettre à jour le cahier de PV ;
- Participe à la mise en forme et à jour des registres de maintenance
- Sort les pièces de rechange du magasin sur demande de l'Agent de Maintenance
- Contribue à la mise en œuvre de la Démarche Qualité
- S'acquitte de toutes les autres tâches qui pourraient lui être confiées dans le cadre des finalités de son poste

Profil du titulaire

Formation :

Diplôme de Technicien (BAC+1) ou équivalent dans l'une des spécialités suivantes :
Electronique-Informatique-Electricité-Electrotechnique-Télé Informatique-Télécommunications.

Expérience exigée :

Avec ou sans expérience particulière

Qualités requises :

- Esprit d'équipe ;
- Sens de l'ordre ;
- Esprit d'analyse et de synthèse ;
- Sens de la communication ;
- Sens des responsabilités ;
- Large disponibilité ;

Environnement du poste :

- relations verticales avec la hiérarchie ;
- relations avec la DTI ;
- relations horizontales avec les différents Chefs Unités des Services de la Représentation
- coordination avec les Activités Nationales
- relations avec différents fournisseurs et prestataires de service

Degré d'autonomie : moyen

- autonomie relative sur le choix des modes opératoires cadrés par des méthodes de travail définies ;

4.2.11 TECHNICIEN DE MAINTENANCE ELB

Raison d'être du poste :

- Assiste quotidiennement les Agents de Maintenance ELB dans leurs travaux de maintenance ;
- Effectuer des travaux ne nécessitant pas de qualification particulière

Rattachement hiérarchique :

N+1 : Chef Unité ELB

N-1 :

Finalités du poste :

- Contribuer à maintenir en bon état de fonctionnement les installations et équipements pour lesquels il peut intervenir selon sa compétence ;
- Contribuer à maintenir le taux de disponibilité optimum des équipements et installations Unité ELB.

Nature et étendue des activités :

- Assurer la surveillance des systèmes et équipements ;
- Aviser l'Agent de Maintenance en cas de nécessité ;
- Assister l'Agent de maintenance dans la visite des installations, systèmes et équipements a la prise de service ;
- Effectuer le service de brigade ;
- Entretenir périodiquement (dépoussiérage, nettoyage...) les installations sur ordre des Agents de Maintenance ;
- Assiste l'Agent de Maintenance dans l'intervention (maintenance préventive ou curative) ;
- Mettre à jour le cahier de PV ;

- Relever quotidiennement le niveau de carburant
- Participe à la mise à jour des registres de maintenance
- Sortir les pièces de rechange du magasin sur demande de l'Agent de Maintenance
- Contribue à la mise en œuvre de la Démarche Qualité ;
- S'acquitte de toutes les autres tâches qui pourraient lui être confiées dans le cadre des finalités de son poste

Profil du titulaire

Formation :

Diplôme de Technicien (BAC+1) ou équivalent dans l'une des spécialités suivantes : Electronique-Informatique-Electricité-Electrotechnique-Télé Informatique-Télécommunications.

Expérience exigée :

Avec ou sans expérience particulière

Qualités requises :

- Esprit d'équipe ;
- Sens de l'ordre ;
- Esprit d'analyse et de synthèse ;
- Sens de la communication ;
- Sens des responsabilités ;
- Large disponibilité.

Environnement du poste :

- relations verticales avec la hiérarchie ;
- relations horizontales avec les différents des Services de la Représentation .

Degré d'autonomie : limite

- autonomie faible avec des consignes précises et procédure strictes

4.2.12 CHEF UNITE CNS- RSI DES AERODROMES SECONDAIRES NIVEAU 1 (C/BRASI)

Raison d'être du poste :

- Assurer la gestion des activités de maintenance des Systèmes et Equipements de Radio Communication, Radio Navigation et de Réseau et Systèmes Informatiques ;
- Assurer la gestion du Personnel et des Moyens de travail dont il a la charge

Rattachement hiérarchique :

N+1 : Commandant D'aérodrome

N-1 : Agent de Maintenance CNS-RSI

Finalités du poste :

- Assurer une gestion rationnelle du personnel technique à sa charge ;
- Veiller à la disponibilité permanente des Equipements RAD et RSI ;
- Assurer une bonne gestion du véhicule d'intervention du Bureau RAD-RSI ;
- Assurer une bonne gestion de l'outillage et des appareils de mesures individuels et collectifs
- Veiller au bon diagnostic des pannes avant les envois en réparation des cartes et modules
- Assurer le taux de disponibilité optimum des Equipement et installations

Nature et étendue des activités :

- Coordonner l'élaboration et l'exécution des plans d'entretien conformément aux RIC-M et aux manuels techniques de l'équipement ;
- Coordonne et supervise les activités de l'Unité CNS-RSI sur l'aérodrome secondaire ;
- Contrôle l'exécution des taches de maintenance préventive et curative des installations, Systèmes et Equipements de communication et de Télécommunication, d'Aides à la Navigation et à l'Atterrissage de Surveillance, de Blocs Techniques, de Commutation de l'ATM, d'observation de surface et en Altitude, de Satellites et Radars, avant la clôture des fiches techniques (Bon de Travail ; fiche de suivi…) ;
- Assiste le personnel technique de maintenance de son Unité dans l'exécution de certaines taches ;
- Initie dans le cadre de la CELICA Maintenance, la formation dans le but d'assurer l'intégration de nouveau technicien, de préparer les stages de qualification et de maintenir ces qualifications ;
- Participe aux travaux d'installations, de réglages et de mise en service opérationnelle des nouveaux équipements et en assure l'intégration dans le parc ASECNA ;
- Exécute pour le compte de l'Agence toute prestation extérieure relevant de son domaine de compétence ;
- Elabore et suit les tableaux de bord de gestion de l'Unité
- Contribue à la mise en œuvre de la Démarche Qualité

S'acquitte de toutes les autres tâches qui pourraient lui être confiées dans le cadre des finalités de son poste

Profil du titulaire

Formation :

- Diplôme de Technicien supérieur au moins dans l'une des spécialités suivantes :

- Electronique- Télé Informatique-Télécommunications.

Expérience exigée :

- Expérience professionnelle confirmée d'au moins cinq (05) années a un poste d'Agent de Maintenance Systèmes et Equipement RSI ou CNS
- Qualification sur les équipements des Unités du RSI ou CNS
- Maitrise du RIC-M
- Maitrise du RIC-M
- Bonne connaissance de l'outil informatique et de l'Anglais (lu, écrit, parlé)
- Bonne connaissance de l'organisation et des activités de l'Agence et de son environnement
- Bonne connaissance des procédures et des textes fondamentaux de l'ASECNA

Qualités requises :

- Esprit d'équipe ;
- Sens de l'organisation ;
- Esprit d'analyse et de synthèse ;
- Sens de la communication ;
- Sens des responsabilités ;
- Large disponibilité ;
- Bonne aptitude managériales.

Environnement du poste :

- relations verticales avec la hiérarchie ;
- relations horizontales avec les différents des Services de la Représentation.

Degré d'autonomie : limite

- autonomie faible avec des consignes précises et procédure strictes.

4.2.13 AGENT DE MAINTENANCE EQUIPEMENTS CNS-RSI DES AERODROMES SECONDAIRES

Raison d'être du poste :

Effectuer toutes les opérations de maintenance préventive et curative des systèmes et équipements opérationnelle relevant de son domaine de compétence.

Rattachement hiérarchique :

N+1 : Chef Unité Maintenance CNS-RSI des Aérodromes Secondaires Niveau 1

N-1 :

Finalités du poste :

- Contribuer à maintenir les équipements en bon état de fonctionnement ;
- Effectuer la maintenance de ces équipements opérationnels avec la meilleure qualité de service et dans les délais règlementaires ;

Contribuer à maintenir le taux de disponibilité optimum des équipements et installations de l'Unité CNS-RSI

Nature et étendue des activités :

- Exécute les tâches de maintenance préventive et curative des installations, des systèmes et équipements de Radiocommunications (Station terrienne, VSAT,VHF déportée ,Emetteur/Récepteurs HF, Emetteur VHF, Récepteur VHF, Emetteur/Récepteur VHF, Faisceaux Hertziens…),d'Aides à la navigation et à l'atterrissage, Radios Balises, Locator…),des équipements de surveillance (Radar…) et du Bloc Technique (Télécommunication/Télécommunication, Meubles CIV, Enregistreur, Chine Radio, Système Horaire, Goniomètre, Divers Navigation…),de Communication (Autocommunicateur,MAC,MAS,CD30 ;Multiplexeur MOL2P,Parc Micro-ordinateur,Fax,Photocopieurs,Imprimantes,Scanner,Teleimprimeurs…),Equipement et Système de l'ATM (CAT MESSIR/AMS,EUROCAT-X,ATM02,MEGAPAC,STDVI,BRDO…),d'observation en Surface et en Altitude (Stations Aéronautiques, Stations Synoptiques, Stations vents, Stations de Radiosondage, Générateurs d'hydrogène, Equipement classique…),de Satellites et Radars (MSG, SADIS, Radar Pluie, Radar Profileur de vent…),avant la clôture des fiches techniques (Bons de Travail, Fiches suivi…)
- Initie les bons de sortie de matériel pour le remplacement des pièces défectueuses ou obsolètes ;
- Demande l'envoi en réparation des cartes et modules suite à un diagnostic clair et précis ;
- Exécute le planning d'entretien des installations et équipements dont il a la charge ;
- Assiste le chef de l'Unité dans la rédaction des comptes rendus ;
- Participe aux travaux d'installations, de réglage et de mise en service opérationnel de nouveaux équipements ;
- Etablir les bons de travail et met à jour les registres de maintenance (Fiche de Suivi et Fiches Techniques…) ;
- Applique les procédures et processus du RIC-M et de la Démarche Qualitative de la maintenance des équipements ;
- Exécute pour le compte de l'Agence toute prestation extérieure relevant de son domaine de compétence ;
- Participe aux brigades techniques de l'Unité

- Contribue à l'élaboration et au suivi des tableaux de bord de gestion de l'Unité ;
- Contribue à la mise en œuvre de la Démarche Qualité ;

S'acquitte de toutes les autres tâches qui pourraient lui être confiées dans le cadre des finalités de son poste

Profil du titulaire

Formation :

Diplôme de Technicien Supérieur au moins dans l'une des spécialités suivantes :

Electronique-télécommunications.

Expérience exigée :

Avec ou sans expérience particulière

Bonne connaissance de l'outil informatique et de l'Anglais (lu, écrit, parlé)

Qualités requises :

- Esprit d'équipe ;
- Sens de l'ordre ;
- Esprit d'analyse et de synthèse ;
- Sens de la communication ;
- Sens des responsabilités ;
- Large disponibilité ;

Environnement du poste :

- relations verticales avec la hiérarchie ;
- relations horizontales avec les différents des Services de la Représentation ;
- relations avec différents fournisseurs et prestataires de service dans le domaine des équipements aéronautiques.

Degré d'autonomie : moyen

- autonomie relative suivant des consignes précises et procédures strictes

4.2.14 CHEF UNITE MAINTENANCE IRE DES AERODROMES SECONDAIRE NIVEAU 2

Raison d'être du poste :

- Assurer la gestion des activités de maintenance des Systèmes et Equipements de Radio Communication, Radionavigation et de Réseau et Systèmes Informatiques
- Production et de distribution d'Energie Electrique et des Aides Visuelles.

Rattachement hiérarchique :

N+1 : Commandant D'aérodrome

N-1 : Agent de Maintenance IRE

Finalités du poste :

- Assurer une gestion rationnelle du personnel technique à sa charge ;
- Veiller à la disponibilité permanente des Equipements CNS, ELB et RSI ;
- Assurer une bonne gestion du véhicule d'intervention de l'Unité CNS-RSI ;
- Veiller au bon diagnostic des pannes avant les envois en réparation des cartes et modules
- Assurer le taux de disponibilité optimum des Equipements et installations.

Nature et étendue des activités :

- Coordonne et supervise les activités de l'Unité CNS-RSI sur l'aérodrome secondaire ;
- Coordonne l'élaboration et l'exécution des plans d'entretien conformément aux RIC-M et aux manuels techniques de l'équipement
- Contrôle l'exécution des taches de maintenance préventive et curative des installations, Systèmes et Equipements IRE de la plateforme ;
- Participe aux travaux d'installations, de réglages et de mise en service opérationnelle des nouveaux équipements et en assure l'intégration dans le parc ASECNA
- Initie dans le cadre de la CELICA Maintenance, la formation dans le but d'assurer l'intégration de nouveau technicien, de préparer les stages de qualification et de maintenir ces qualifications ;
- Exécute pour le compte de l'Agence de toute prestation extérieure relevant de son domaine de compétence
- Assure le suivi du personnel et des moyens de travail dont il a la charge ;
- Elabore et suit les tableaux de bord de gestion de l'Unité
- Contribue à la mise en œuvre de la Démarche Qualité ;
- S'acquitte de toutes les autres tâches qui pourraient lui être confiées dans le cadre des finalités de son poste

Profil du titulaire

Formation :

Diplôme de Technicien supérieur au moins dans l'une des spécialités suivantes :
Electronique- Informatique-Electricité-Electrotechnique-Télé Informatique-Télécommunications.

Expérience exigée :

- Expérience professionnelle confirmée d'au moins cinq (05) années a un poste d'Agent de Maintenance Systèmes et Equipement RSI, CNS, ELB
- Qualification sur les équipements des Bureaux du RSI RAD et ELB
- Maitrise du RIC-M
- Maitrise du RIC-M

- Bonne connaissance de l'outil informatique et de l'Anglais (lu, écrit, parlé)
- Bonne connaissance de l'organisation et des activités de l'Agence et de son environnement
- Bonne connaissance des procédures et des textes fondamentaux de l'ASECNA

Qualités requises :

- Esprit d'équipe ;
- Sens de l'organisation ;
- Esprit d'analyse et de synthèse ;
- Sens de la communication ;
- Sens des responsabilités ;
- Large disponibilité ;
- Bonne aptitude managériales.

4.2.15 RESPONSABLE CELICA MAINTENANCE DES SYSTEMES ET EQUIPEMENTS IRE

Raison d'être du poste :

- Il n'Ya pas d'emploi de Responsable CELICA Maintenance dans la Représentation. La fonction est assurée, à titre complémentaire de sa fonction principale, par un Agent de Maintenance ;
- Participer à l'encadrement, à l'initiation, à l'intégration la préparation et au maintenance des qualifications du personnel de maintenance du service IRE ;
- Suppléer le Chef du Bureau MHE/CELICA-M dans ses activités de CELICA-Maintenance.

Rattachement hiérarchique :

N+1 : Chef de l'Unité MHE et CELICA-M

N-1 : Instructeurs CELICA-M

Finalités du poste :

- Coordonner les activités de la cellule CELICA maintenance
- Assurer le maintien de qualification des Agents de maintenance
- Assurer les fonctions de mise à jour d'acquisition de pré requis aux stages.
- Garantir l'intégration effective des nouveaux Agents de Maintenance et Agents Technique de Surveillance.

Nature et étendue des activités :

- Centralise les différents programmes de la formation CELICA maintenance et de restitution des stages
- Elabore le planning de mise en œuvre ces fonctions en collaboration avec le Chef Unité Maintenance

- Assure la préparation et la dispense des modules de formation dont il a la charge (formations communes et formation de spécialités...)
- Participer à la mise à jour des logiciels de la cellule ;
- Définir les besoins de la cellule en matière d'équipement didactiques et fournitures de bureau ;
- Evalue et organise les actions de formation à la demande ;
- Assiste aux besoins les instructeurs CELICA-M dans l'exécution des programmes de formation ;
- Contribue à la mise en œuvre de la Démarche Qualité.
- S'acquitte de toutes les autres tâches qui pourraient lui être confiées dans le cadre des finalités de son poste.

Profil du titulaire

Formation :

Diplôme de Technicien supérieur au moins ou titre équivalent dans l'une des spécialités suivantes : Electronique- Informatique-Electricité-Electrotechnique-Télé Informatique-Télécommunications.

Expérience exigée :

Formation d'instructeur CELICA-M

Bonne connaissance de l'outil informatique et de l'Anglais (lu, écrit, parlé)

Qualités requises :

- Esprit d'équipe ;
- Sens de l'organisation ;
- Esprit d'analyse et de synthèse ;
- Rigueur
- Sens de la communication ;
- Sens des responsabilités ;
- Large disponibilité ;
- Bonne aptitude managériales ;
- Aptitude pédagogue.

Environnement du poste :

- relations verticales avec la hiérarchie;
- relations avec la DTI ;
- relations horizontales avec les différents services de la Représentation -relations avec différents fournisseurs et prestataires de service.

Degré d'autonomie : moyen

- autonomie relative en matière de formation en centre
- avis et recommandations à la hiérarchie.

4.2.16 INSTRUCTEUR CELICA-M

Raison d'être du poste :

Il n'Ya pas d'emploi de d'instructeur CELICA Maintenance dans la Représentation. La fonction est assurée, à titre complémentaire de sa fonction principale, par un Agent de Maintenance

- Participer aux actions de formation, d'encadrement, d'initiation, d'intégration et au maintien des qualifications du personnel IRE ;
- Suppléer le Chef de l'Unité QUIP/CELICA-M dans ses activités de CELICA-Maintenance.

Rattachement hiérarchique :

N+1 : Responsable CELICA-M

N-1 :

Finalités du poste :

- Préparer au maintien de qualification des Agents de maintenance
- Participer aux formations de mise à niveau d'acquisition de pré requis aux stages

Participer à l'intégration effective des nouveaux Agents de Maintenance et Agents Technique de surveillance.

Nature et étendue des activités :

- Prépare et dispense les modules de formation dont il a la charge :
- Initie et soumet au responsable CELICA-M les programmes d'activités u afférents ;

Contribue à la mise en œuvre de la Démarche Qualité

S'acquitte de toutes les autres tâches qui pourraient lui être confiées dans le cadre des finalités de son poste.

Profil du titulaire

Formation :

Diplôme de Technicien supérieur au moins ou titre équivalent dans l'une des spécialités suivantes : Electronique- Informatique-Electricité-Electrotechnique-Télé Informatique-Télécommunications.

Expérience exigée :

Confirmation d'instructeur CELICA-M

Bonne connaissance de l'outil informatique et de l'Anglais (lu, écrit, parlé)

Qualifications professionnelles :

Sur systèmes et équipements CNS, ELB ou RSI

Qualités requises :

- Esprit d'équipe ;
- Sens de l'organisation ;
- Esprit d'analyse et de synthèse ;
- Rigueur
- Sens de la communication ;
- Sens des responsabilités ;
- Large disponibilité ;
- Bonne aptitude managériales ;
- Aptitude pédagogue.

Environnement du poste :

- relations verticales avec la hiérarchie;
- relations horizontales avec les différents services de la Représentation -relations avec différents fournisseurs et prestataires de service

Degré d'autonomie : moyen

- autonomie relative en matière de formation en centre ;
- avis et recommandations à la hiérarchie

4.2.17 RESPONSABLE DES EQUIPEMENTS

Raison d'être du poste :

Il n'Ya pas d'emploi de Responsable des Equipements dans la Représentation. La fonction est assurée, à titre complémentaire de sa fonction principale, par un Agent de Maintenance

- Assure l'exécution des taches de maintenance préventive et curative des systèmes et Equipements qui lui sont confiés ;
- Encadre les Agents de Maintenance et Agents Techniques de Surveillance relevant de son domaine d'activité

Rattachement hiérarchique :

N+1 : Chef des Unités

N-1 :

Finalités du poste :

- Coordonner et exécuter avec les Agents de Maintenance et Agents Techniques de Surveillance et les techniciens de maintenance l'ensemble des activités de maintenance à sa charge ;
- Elaborer sous la supervision du Chef Unité les plans d'entretiens préventifs conformément aux RIC-M et aux manuels techniques des équipements
- Exécuter avec les Agents de maintenance et Agents Techniques de Surveillance les plans d'entretiens préventif ;
- Exécuter avec les cadres et les techniciens de maintenance les activités de maintenance curative conformément aux consignes et aux normes en la matière
- Encadrer à bon escient les Agents de Maintenance et Agents Techniques et Surveillance de sa structure
- Garantir les taux de disponibilité requis pour les systèmes et équipements dont il a la charge

Nature et étendue des activités :

- Coordonner et exécute les taches de maintenance préventive et curative des Equipements dont il a la charge et en rend compte quotidiennement à son Chef Unité ;
- Participe aux travaux d'installations, de réglage et de mise en service opérationnelle des nouveaux équipements et en assure l'intégration dans le parc ASECNA ;
- Exécute pour le compte de l'Agence toute prestation extérieure relevant de son domaine de compétence ;
- Assure une bonne utilisation du véhicule d'intervention de l'Unité ;
- Assure une bonne utilisation de l'outillage et des appareils de mesure individuel et collectif ;
- Participe aux diagnostics des pannes avant l'envoi en réparation des cartes et modules dont il assure le bon renseignement des fiches d'accompagnement ;
- Participe aux brigades techniques de l'Unité ;
- Assure au besoin l'intérim du Chef de l'Unité

Profil du titulaire

Formation :

Diplôme de Technicien supérieur au moins ou titre équivalent dans l'une des spécialités suivantes : Electronique- Informatique-Electricité-Electrotechnique-Electromécanique.

Expérience exigée :

Expérience professionnelle confirmée d'au moins (05) années à un poste d'Agent de Maintenance
Bonne connaissance de l'outil informatique et de l'Anglais (lu, écrit, parlé).

Qualités requises :

- Esprit d'équipe ;
- Sens de l'organisation ;
- Sens de l'ordre
- Esprit d'analyse et de synthèse ;
- Sens de la communication et de négociation ;
- Sens des responsabilités ;
- Large disponibilité ;
- Bonne aptitude managériales ;

Environnement du poste :

- relations verticales avec la hiérarchie;
- relations horizontales avec les différents services de la Représentation ;
- relation avec différents fournisseurs et prestataires de service dans le domaine des équipements aéronautiques

Degré d'autonomie : moyen

- autonomie relative en matière de formation en centre ;
- avis et recommandations à la hiérarchie

4.3 PARCS ET ACCES

Ensemble des métiers qui contribuent à :

- Faciliter l'accès et le stationnement des clients en zone publique (Taxi, bus, parking, gare routière, …).
- Informer sur les services parc autos offerts.
- Procéder aux opérations d'encaissement.

Liste des métiers

- Agent parcs et accès ;
- Responsable parcs et accès.

4.3.1 AGENT PARCS ET ACCES

Autres appellations courantes :

Agent Parc auto, Agent commercial Parcs Auto, Agent commercial accès et stationnement, Agent d'exploitation technique, Caissier Parcs et Accès, …

4.3.1.1 Missions permanentes :

Contribuer à la mise à disposition de places de stationnement dans les meilleures conditions commerciales et techniques en :

- Assistant la clientèle.
- Procédant aux opérations de promotion, vente et encaissement.
- Pilotant les équipements de contrôle et de supervision de l'ensemble des parcs et des services annexes (surveillance, nettoyage, navette, ...).

4.3.1.2 Domaines d'interventions :

- Ensemble des Parcs et Accès ;
- Poste de contrôle et supervision ;
- Zone publique aérogare.

4.3.1.3 Conditions d'accès :

(a) **Formation initiale requise :**

Niveau Bac à Bac + 2 si possible dans les domaines commerciaux.

(b) **Expérience requise :**

Première expérience souhaitée dans le domaine commercial
(1 à 2 ans).

(c) **Habilitation / permis :**

- Permis B ;
- Habilitation électrique pour non électriciens HBO.

4.3.1.4 Conditions de travail :

- Horaires décalés : 24h/24, 7j/7 ;
- Déplacements sur les parcs et aérogares ;
- Port d'uniforme.

4.3.1.5 Activités principales :

Activités commerciales :

- Promotion, vente et encaissement des produits Parcs et Accès (tickets, billets transports publics, ...).
- Fabrication et délivrance des cartes d'abonnement et édition des tickets gratuits à usage interne.

- Traitement des différentes exceptions d'encaissement parking (réduction, remise, gratuité) dans le strict respect des procédures en vigueur.
- Vérification des tickets litigieux et résolution des problèmes d'encaissement les plus courants (ticket perdu, ticket illisible, réclamations, ...).
- Accueil et information (physique et/ou téléphonique) des clients des parcs automobiles (choix du parc en fonction de la demande, autres services offerts dans l'aérogare, ...).
- Gestion des appels des utilisateurs à partir des bornes Entrée et Sortie et encaisseurs automatiques.

Activités de supervision :

- Surveillance du bon fonctionnement des installations et équipements (diagnostic des pannes et anticipation sur l'état du matériel) ;
- Contrôle de la disponibilité des places et orientation des clients ;
- Vérification et adaptation de la signalétique dynamique et de la signalisation routière ;
- Anticipation et traitement des problèmes de circulation des entrées et des sorties, des voies d'accès ;
- Interprétation des alarmes et pré alarmes signalées par le poste de contrôle en vue de traiter ou faire traiter l'incident ;
- Supervision des activités annexes aux parcs (nettoyage, navette, surveillance, ...) ;
- Suivi de l'approvisionnement en consommables.

Activités d'intervention et de maintenance :

- Contrôle du respect du règlement des parcs et voiries (PMR, stationnement gênant, ...) ;
- Intervention de maintenance de premier niveau sur les équipements (tickets, barrière bloquée, ...) ;
- Réapprovisionnement en consommables ;
- Analyse de défaillances et rapport d'incidents nécessitant une intervention de la maintenance ;
- Prévention des risques (balisage travaux, incidents sur voiries, ...).

Activités de reporting :

- Mise à jour informatique des listings et des tableaux de bord ;
- Mise à jour de la main courante (transmission entre collègues et remontée d'information vers la hiérarchie) ;
- Tenue de caisse.

4.3.1.6 Compétences requises :

Être capable de :

- Répondre aux besoins des clients en appliquant les normes et procédures en vigueur ;
- Adapter son comportement et son langage à la diversité des interlocuteurs et des situations ;
- Gérer des situations conflictuelles dans les limites de ses responsabilités ;
- Analyser l'état des équipements et garantir leur approvisionnement en consommables ;
- Garantir la fiabilité des opérations comptables de sa vacation ;
- Comprendre et respecter son périmètre d'intervention et d'autonomie ;
- Etre réactif et faire intervenir les bonnes personnes en cas de doute ou d'incident dépassant son champ de responsabilité ;
- Relier son action à celle des membres de l'équipe ;
- S'exprimer en anglais courant ;
- Maîtriser les systèmes d'information dédiés ;
- Réaliser des travaux de maintenance de premier niveau.

4.3.2 RESPONSABLE PARCS ET ACCES

Autres appellations courantes :
Chef du département accès et stationnement, Chef de service des services au public, ...

4.3.1.3 Missions permanentes :

Garantir la qualité de l'exploitation des Parcs et Accès en :

- Définissant et organisant les moyens humains et matériels nécessaires à la production ;
- Contrôlant la conformité et la qualité des services.

4.3.1.4 Domaines d'interventions :

- Ensemble des Parcs et Accès ;
- Poste de contrôle ;
- Zone publique aérogare.

4.3.1.5 Conditions d'accès :

(a) **Formation initiale requise :**
Bac + 4/5 : commercial, gestion.
Formation sur le système de gestion de sécurité

(b) **Expérience requise :**
2 à 5 années d'expérience en exploitation et en management d'équipes opérationnelles, type gestion d'un centre de profit avec maîtrise des éléments budgétaires.

(c) **Habilitation / permis :**

- Titre de circulation.

4.3.1.6 Conditions de travail :

- Déplacements sur les parcs, voiries et aérogares.

4.3.1.7 Activités principales :

Activités de pilotage et gestion :

- Conduite des dossiers d'appel d'offre et choix des entreprises ;
- Contrôle des indicateurs de productivité, des indicateurs qualité et des ratios budgétaires ;
- Définition de la politique de sécurisation des recettes ;
- Définition de la signalétique permanente et provisoire en liaison avec les services concernés ;
- Mise en place de la politique de sécurisation des aires de stationnement ;
- Veille technique et qualitative sur l'évolution de l'activité (produits, installations, service client,) ;
- Mise en application et suivi de la démarche de certification pour les activités sous sa responsabilité ;
- Supervision de l'intégration des exigences environnementales dans toutes les activités et projets.

Activités de management :

- Animation de l'équipe (cohésion, coordination, motivation) ;
- Anticipation, planification et optimisation de l'activité des entités encadrées ;
- Déclinaison de la stratégie en missions et objectifs pour l'entité ;
- Définition de l'organisation de travail (procédures, circulation de l'information, systèmes de délégation,) selon les fonctions, objectifs et compétences requises ;
- Définition des besoins en matière d'effectifs et de compétences et intervention dans le processus de recrutement ;
- Définition des objectifs individuels de développement des compétences et accompagnement dans leur réalisation (formation, ...) ;
- Evaluation de la performance et des compétences au niveau qualitatif et quantitatif ;
- Reporting stratégique ;
- Suivi des indicateurs stratégiques.

4.3.1.8 Compétences requises :

Être capable de :

- Mener une négociation commerciale.

- Analyser les situations en temps réel, concevoir, mettre en œuvre et évaluer les actions appropriées à la complexité des situations.
- Conduire des projets de changement en utilisant les techniques de gestion de projet.
- Hiérarchiser les objectifs, les actions à mettre en place.
- Créer, entretenir et développer un réseau relationnel.
- Respecter et faire respecter l'image de son entreprise.
- S'exprimer en anglais courant.
- Maîtriser les systèmes d'information dédiés.

Management :

- Analyser et maîtriser les paramètres financiers de son activité.
- Concevoir une organisation de travail efficace.
- Concevoir une stratégie opérationnelle.
- Contribuer au développement des compétences de ses collaborateurs.
- Convaincre et faire adhérer ses collaborateurs.
- Evaluer l'activité à partir des différents indicateurs et en garantir la performance.
- Evaluer les réalisations et performances individuelles et collectives.
- Garantir l'application des procédures et la réglementation en matière de sécurité, sûreté, environnement et qualité.

4.4 AEROGARE

4.4.1 AGENT D'ACCUEIL ET D'INFORMATION

Autres appellations courantes :

Agent clientèle au service accueil, Agent accueil téléphonique, Agent d'information, Agent de renseignement polyvalent, Agent d'information téléconseillé, Hôtesse d'accueil, …

4.4.1.3 Missions permanentes :

Garantir un accueil physique et téléphonique de qualité en l'adaptant à la diversité des clients et de leurs attentes et dans le respect des normes et procédures en vigueur.

4.4.1.4 Domaines d'interventions :

- Ensemble des installations.
- Plusieurs points d'accueil séparés géographiquement.

4.4.1.5 Conditions d'accès :

(a) **Formation initiale requise :**

BAC à BAC + 2 si possible dans le domaine du tourisme.

(b) **Expérience requise :**

Pas d'expérience exigée.

(c) **Habilitation / permis :**

- Permis B.
- Titre de circulation.

4.4.1.6 Conditions de travail :

- Horaires décalés.
- Port d'uniforme.

4.4.1.7 Activités principales :

Activités d'accueil et d'information :

- Accueil, information et orientation des clients pour des demandes d'information de nature aéronautique et touristique.
- Réception et orientation des appels téléphoniques.
- Diffusion des annonces micro.
- Prise en charge et traitement des réclamations clients en temps réel.
- Traitement et suivi des demandes spécifiques : affectation des salles de réunion et du matériel nécessaire,).
- Accueil personnalisé et accompagnement de certains passagers VIP.

Activités liées à l'organisation du service accueil et information :

- Transmission des consignes à l'équipe de relève.
- Intervention en tant que de besoin pour garantir le bon état de certains équipements liés à l'accueil et à l'information du client (salons, panneaux d'affichage,).
- Application des consignes relatives aux situations de crise.
- Actualisation permanente de la connaissance des évolutions des infrastructures, des services, des différentes documentations économiques et touristiques de la région.
- Gestion des stocks de documentation touristique.

4.4.1.8 Compétences requises :

Être capable de :

- Adapter son comportement et son langage à la diversité des interlocuteurs et des situations ;
- Adapter sa disponibilité et sa réactivité au flux de demandes de sources variées et aléatoires ;
- Analyser la demande et discerner les priorités ;
- Adapter son comportement lors d'évènements imprévus ;

- Etre attentif aux évolutions des équipements et des infrastructures ;
- Travailler en équipe ;
- Répondre à la demande du client en préservant l'intérêt du client et de l'entreprise ;
- Evaluer les situations qui nécessitent l'intervention de la hiérarchie ou de toute autre autorité ;
- S'exprimer en anglais courant dans le cadre de relation d'accueil et d'information ;
- S'exprimer dans une seconde langue étrangère ;
- Maîtriser les systèmes d'information dédiés.

4.4.2 AGENT D'EXPLOITATION AEROGARE

Autres appellations courantes :

Agent polyvalent d'exploitation, Agent d'escale, Contrôleur d'exploitation aérogare, ...

4.4.2.4 Missions permanentes :

Contrôler la bonne marche des équipements et services mis à disposition des clients dans l'aérogare.

4.4.2.4 Domaines d'interventions :

Ensemble des installations et services de l'aérogare.

4.4.2.3 Conditions d'accès :

(a) **Formation initiale requise :**

Niveau Bac.

(b) **Expérience requise :**

Pas d'expérience exigée.

(c) **Habilitation / permis :**

- Permis B.
- Titre de circulation.

4.4.2.4 Conditions de travail :

- Horaires décalés.
- Contact public permanent.
- Port d'uniforme.

4.4.2.5 Activités principales :

- Vérification de la disponibilité permanente des équipements et de la propreté de l'aérogare.
- Contrôle du respect de l'affectation des ressources en zone réservée et en zone publique.
- Remontée d'information en temps réel auprès des services internes.

- Gestion des flux passagers.
- Information auprès des clients.
- Mise à disposition de chariots à bagages pour les clients avec un contrôle de la disponibilité et de la répartition.
- Mise en œuvre en cas de situation de crise des mesures nécessaires définies pour son activité.
- Mise à jour du cahier de consignes et suivi.

Selon l'organisation :

- Recueil et enregistrement des objets trouvés.

4.4.2.6 Compétences requises :

Être capable de :

- Adapter son comportement et son langage à la diversité des interlocuteurs et des situations.
- Analyser la demande et discerner les priorités.
- Adapter sa disponibilité et sa réactivité au flux de demandes de sources variées et aléatoires.
- S'adapter aux aléas du trafic et aux évènements imprévus.
- Comprendre et respecter son périmètre d'intervention et d'autonomie.
- Etre attentif aux évolutions des équipements et des infrastructures.
- Discerner l'information pertinente et la synthétiser pour qu'elle soit exploitable.
- Travailler en équipe.
- Connaître l'aérogare et son environnement.
- Appliquer les mesures de sûreté et de sécurité définies pour son domaine d'activité.
- Connaître et utiliser de l'outil informatique.
- S'exprimer en anglais courant.

4.4.3 AGENT DE TRAFIC AEROGARE

Autres appellations courantes :
Agent d'opérations, Chef avion, Coordonnateur, ...

4.4.3.1 Missions permanentes :

Préparer les vols, coordonner les intervenants autour de l'avion lors de la touchée pour garantir le départ à l'heure du vol, établir le devis de masse, dans le respect des règles du transport aérien, de sécurité, sûreté et de la qualité du service.

4.4.3.2 Domaines d'interventions :

Aérogare, piste.

4.4.3.3 Conditions d'accès :

(a) **Formation initiale requise :**

Niveau Bac à Bac + 2 ou équivalent (DUT logistique, agent d'exploitation ENAC, ESMA).

(b) **Expérience requise :**

Expérience professionnelle souhaitée de 2 ans dans les métiers de l'exploitation.

(c) **Habilitation / permis :**

- Titre d'accès et de circulation sur les aérodromes, délivré par les autorités de police.
- Qualification OPS 1 (D1/D3).
- Formation complémentaire marchandises dangereuses.

Connaissances requises ou à acquérir de :

- Connaissance du secteur aéronautique, du transport aérien et des contraintes aéroportuaires.
- Connaissance des techniques de centrage de l'avion, de devis de masse.
- Connaissance de la phraséologie aéroports.

4.4.3.4 Conditions de travail :

- Possibilité de travailler en horaires décalés : 24h/24, 7j/7
- Vêtements et équipement de protection individuelle.

4.4.3.5 Activités principales :

Activités de coordination et traitement de la touchée :

- Etablissement du devis de masse et de centrage et validation auprès du commandant de bord.
- Préparation du vol à traiter : vérification de la présence des équipes chargées du traitement de la touchée.
- Coordination dans le temps des différentes activités de chaque intervenant.
- Gestion de l'interface avec les services opérationnels de la compagnie, le personnel navigant et les différents intervenants.
- Information de l'équipe piste des conditions de traitement de la touchée.
- Communication avec le Commandant de bord sur les particularités du vol.
- Vérification des normes de sécurité/sûreté.
- Identification et détermination des retards.

- Analyse et diffusion des données « arrivée »
- Emission des messages « départ ».

Activités documentaires :

- Contrôle des documents d'arrivée ;
- Rédaction des comptes rendus, en particulier en cas d'anomalies (retard, irrégularités, ...) ;
- Collecte des informations prévisionnelles relatives au chargement de l'avion ;
- Emission et signature d'un état de charge définitif ;
- Constitution, classement et archivage du dossier de vol.

4.4.3.6 Compétences requises :

Être capable de :

- Adapter son comportement et son langage à la diversité des interlocuteurs et des situations.
- Apporter le meilleur service aux passagers.
- Gérer les situations dégradées dans les limites de ses responsabilités.
- Se conformer aux normes techniques et légales propres à chaque aéronef.
- Intégrer simultanément de nombreuses informations.
- Garantir l'application des procédures et de la réglementation en matière de sécurité et de sûreté.
- Optimiser les ressources en moyens matériels et humains.
- Analyser les situations en temps réel et concevoir, mettre en œuvre et évaluer les actions appropriées à la complexité des situations.
- S'exprimer en anglais courant.
- Comprendre et s'exprimer dans une seconde langue étrangère.
- Utiliser les fonctionnalités des outils informatiques dédiés (Gaétan, Amadeus, World tracer, Alpha 3, ...).

4.4.4 RESPONSABLE D'EXPLOITATION AÉROGARE

Autres appellations courantes :

Responsable de service coordination au département exploitation passager, Chef d'escale de permanence, Chef de quart, Superviseur, ...

4.4.4.1 Missions permanentes :

Garantir la satisfaction des clients dans le respect des règles de qualité, de sécurité et de sûreté en :

- Contrôlant l'attribution équitable des installations terminales et des équipements de l'aérogare ;
- Veillant au bon fonctionnement des installations terminales ;
- Assurant la bonne circulation de l'information ;

- Supervisant les équipes.

4.4.4.2 Domaines d'interventions :

Ensemble des installations aéroportuaires situées en aérogare.

4.4.4.3 Conditions d'accès :

(a) **Formation initiale requise :**

- BAC + 2 avec expérience en milieu aéroportuaire à BAC+4 éventuellement dans les domaines de la logistique.
- Formation sur le système de gestion de sécurité

(b) **Expérience requise :**

Expérience de management d'une équipe opérationnelle de 3 à 5 ans.

(c) **Habilitation / permis :**

- Permis B ;
- Titre de circulation ;
- Habilitation à la conduite sur les aires de trafic.

Connaissances requises ou à acquérir de :

- Connaissance du secteur aéronautique, du transport aérien et des contraintes aéroportuaires.
- Connaissance des techniques de centrage de l'avion, de devis de masse.
- Connaissance de la phraséologie aéroports.

4.4.4.4 Conditions de travail :

- Horaires décalés possible : 24h/24, 7j/7.

4.4.4.5 Activités principales :

Activités liées au contrôle de l'affectation des ressources et de l'exploitation de l'aérogare :

- Pilotage de la planification des ressources aéroportuaires de l'aérogare à moyen terme (salles d'embarquements, banques d'enregistrement, tapis livraison bagages) ;
- Contrôle de la gestion des flux ;
- Contrôle réglementaire sur l'ensemble des installations côté aérogare ;
- Déclenchement et suivi des plans de crise pour les activités sous sa responsabilité ;
- Contrôle des moyens de diffusion de l'information ;
- Traitement des litiges ;
- Supervision de la saisie des paramètres de facturation et de statistique ;

Activités de management :

- Animation de l'équipe (cohésion, coordination, motivation) ;
- Anticipation, planification et optimisation de l'activité des entités encadrées ;
- Assistance et conseil aux collaborateurs dans la réalisation des objectifs ;
- Déclinaison de la stratégie en missions et objectifs pour l'entité ;
- Définition de l'organisation de travail (procédures, circulation de l'information, systèmes de délégation, ...) en fonction des fonctions, objectifs et compétences requises ;
- Définition des besoins en matière d'effectifs et de compétences et intervention dans le processus de recrutement ;
- Définition des objectifs individuels de développement des compétences et accompagnement dans leur réalisation (formation, ...) ;
- Evaluation de la performance et des compétences au niveau qualitatif et quantitatif ;
- Reporting stratégique ;
- Suivi des indicateurs stratégiques

4.4.4.6 Compétences requises :

Être capable de :

- Analyser les situations en temps réel et concevoir, mettre en œuvre et évaluer les actions appropriées à la complexité des situations ;
- Hiérarchiser les objectifs, les actions à mettre en place ;
- Conduire des projets de changement en utilisant les techniques de gestion de projet ;
- Adapter son comportement et son langage à la diversité des interlocuteurs et des situations ;
- Maîtriser l'outil informatique et les logiciels spécifiques dédiés à l'activité ;
- S'exprimer en anglais courant ;
- Maîtriser les systèmes d'information dédiés.

Management :

- Analyser et maîtriser les paramètres financiers de son activité ;
- Anticiper et gérer les conflits entre collaborateurs ;
- Concevoir une gestion prévisionnelle ;
- Concevoir une stratégie opérationnelle ;
- Contribuer au développement des compétences de ses collaborateurs ;
- Convaincre et faire adhérer ses collaborateurs ;
- Evaluer l'activité à partir des différents indicateurs et en garantir la performance ;
- Evaluer les réalisations et performances individuelles et collectives ;
- Garantir l'application des procédures et la réglementation en matière de sécurité, sûreté, environnement et qualité ;
- Transmettre ses savoir-faire et ses connaissances.

4.5 PISTE

4.5.1 AVITAILLEUR

Autres appellations courantes :

Agent avitailleur piste, …

4.5.1.1 Missions permanentes :

Avitailler les aéronefs en carburant dans le respect des consignes et des procédures en vigueur (sécurité, qualité, environnement, ...).

4.5.1.2 Domaines d'interventions :

- Ensemble des installations et services côté piste.

4.5.1.3 Conditions d'accès :

(a) **Formation initiale requise :**

Niveau Bac.

(b) **Expérience requise :**

Pas d'expérience requise.

(c) **Habilitation / permis :**

- Permis B, C, EC ;
- Titre de circulation zone réservée ;
- Habilitation à la conduite sur les aires de trafic et de manœuvre ;
- Certificat de formation transport matières dangereuses APTH (transport citerne) ;
- Permis feu.

4.5.1.4 Conditions de travail :

- Horaires décalés : 24h/24, 7j/7 ;
- Ambiance sonore élevée ;
- Port de tenue de sécurité.

4.5.1.5 Activités principales :

Activités opérationnelles :

- Contrôle qualitatif et quantitatif des produits dès leur arrivée sur le site, et à chaque manipulation jusqu'à la livraison au client ;
- Dépotage des livraisons conformément aux procédures en vigueur ;
- Remplissage des camions ;

- Avitaillement et reprise de carburant sur aéronef ;
- Contrôle et entretien du dépôt de carburant (purge, densité, température, détection d'eau, ...) ;
- Entretien et nettoyage journalier des installations, des locaux et des véhicules ;
- Contrôle hebdomadaire des effluents (protection des eaux) ;
- Mise en œuvre en cas de situation de crise des mesures nécessaires définies pour son activité.

Activité de gestion et de saisie :

- Mise à jour informatique des données comptables de vente et de stockage ;
- Gestion des stocks de carburant des véhicules et des cuves ;
- Evaluation des stocks et déclenchement des réapprovisionnements ;
- Mise à jour du cahier de consignes et suivi.

Selon l'organisation :

- Facturation et encaissement des livraisons dans le respect des régimes de taxation aéroportuaire, douanière et fiscale en fonction du client et du type de vol.

4.5.1.6 Compétences requises :

Être capable de :

- Appliquer les règles et procédures de sécurité, qualité et environnement ;
- Garantir les prestations dans le respect du service client ;
- Réagir et s'adapter aux aléas du trafic et aux événements imprévus ;
- Définir les indicateurs pertinents pour l'évaluation des ressources ;
- Comprendre et respecter son périmètre d'intervention et d'autonomie ;
- Discerner l'information pertinente et la synthétiser pour qu'elle soit exploitable ;
- Utiliser les fonctionnalités des outils informatiques dédiés ;
- S'exprimer en anglais courant.

4.5.2 AGENT D'EXPLOITATION PISTE AVITAILLEUR

Autres appellations courantes :
Agent avitailleur piste, ...

4.5.2.1 Missions permanentes :

Avitailler les aéronefs en carburant dans le respect des consignes et des procédures en vigueur (sécurité, qualité, environnement, ...).

4.5.2.2 Domaines d'interventions :

- Ensemble des installations et services côté piste.

4.5.2.3 Conditions d'accès :

(a) **Formation initiale requise :**

Niveau Bac.

(b) **Expérience requise :**

Pas d'expérience requise.

(c) **Habilitation / permis :**

- Permis B, C, EC ;
- Titre de circulation zone réservée ;
- Habilitation à la conduite sur les aires de trafic et de manœuvre ;
- Certificat de formation transport matières dangereuses APTH (transport citerne) ;
- Permis feu.

4.5.2.4 Conditions de travail :

- Horaires décalés : 24h/24, 7j/7 ;
- Ambiance sonore élevée ;
- Port de tenue de sécurité.

Activités principales :

Activités opérationnelles :

- Contrôle qualitatif et quantitatif des produits dès leur arrivée sur le site, et à chaque manipulation jusqu'à la livraison au client ;
- Dépotage des livraisons conformément aux procédures en vigueur ;
- Remplissage des camions ;
- Avitaillement et reprise de carburant sur aéronef ;
- Contrôle et entretien du dépôt de carburant (purge, densité, température, détection d'eau, ...) ;
- Entretien et nettoyage journalier des installations, des locaux et des véhicules ;
- Contrôle hebdomadaire des effluents (protection des eaux) ;
- Mise en œuvre en cas de situation de crise des mesures nécessaires définies pour son activité.

Activité de gestion et de saisie :

- Mise à jour informatique des données comptables de vente et de stockage ;
- Gestion des stocks de carburant des véhicules et des cuves ;
- Evaluation des stocks et déclenchement des réapprovisionnements ;
- Mise à jour du cahier de consignes et suivi.

Selon l'organisation :

- Facturation et encaissement des livraisons dans le respect des régimes de taxation aéroportuaire, douanière et fiscale en fonction du client et du type de vol.

4.5.2.5 Compétences requises :

Être capable de :

- Appliquer les règles et procédures de sécurité, qualité et environnement ;
- Garantir les prestations dans le respect du service client ;
- Réagir et s'adapter aux aléas du trafic et aux événements imprévus ;
- Définir les indicateurs pertinents pour l'évaluation des ressources ;
- Comprendre et respecter son périmètre d'intervention et d'autonomie ;
- Discerner l'information pertinente et la synthétiser pour qu'elle soit exploitable ;
- Utiliser les fonctionnalités des outils informatiques dédiés ;
- S'exprimer en anglais courant.

4.5.3 AGENT DE TRAFIC PISTE

Autres appellations courantes :
Agent d'opérations, Chef avion, Coordonnateur, ...

4.5.3.1 Missions permanentes :

Préparer les vols, coordonner les intervenants autour de l'avion lors de la touchée pour garantir le départ à l'heure du vol, établir le devis de masse, dans le respect des règles du transport aérien, de sécurité, sûreté et de la qualité du service.

4.5.3.2 Domaines d'interventions :

- Aérogare, piste.

4.5.3.3 Conditions d'accès :

(a) **Formation initiale requise :**

Niveau Bac à Bac + 2 ou équivalent (DUT logistique, agent d'exploitation ENAC, ESMA).

(b) **Expérience requise :**

Expérience professionnelle souhaitée de 2 ans dans les métiers de l'exploitation.

(c) **Habilitation / permis :**

- Titre d'accès et de circulation sur les aérodromes, délivré par les autorités de police ;
- Qualification OPS 1 (D1/D3) ;
- Formation complémentaire marchandises dangereuses.

Connaissances requises ou à acquérir de :

- Connaissance du secteur aéronautique, du transport aérien et des contraintes aéroportuaires ;
- Connaissance des techniques de centrage de l'avion, de devis de masse ;
- Connaissance de la phraséologie aéroports.

4.5.3.4 Conditions de travail :

- Possibilité de travailler en horaires décalés : 24h/24, 7j/7 ;
- Vêtements et équipement de protection individuelle.

4.5.3.5 Activités principales :

Activités de coordination et traitement de la touchée :

- Etablissement du devis de masse et de centrage et validation auprès du commandant de bord ;
- Préparation du vol à traiter : vérification de la présence des équipes chargées du traitement de la touchée ;
- Coordination dans le temps des différentes activités de chaque intervenant ;
- Gestion de l'interface avec les services opérationnels de la compagnie, le personnel navigant et les différents intervenants ;
- Information de l'équipe piste des conditions de traitement de la touchée ;
- Communication avec le Commandant de bord sur les particularités du vol ;
- Vérification des normes de sécurité/sûreté ;
- Identification et détermination des retards ;
- Analyse et diffusion des données « arrivée » ;
- Emission des messages « départ ».

Activités documentaires :

- Contrôle des documents d'arrivée ;
- Rédaction des comptes rendus, en particulier en cas d'anomalies (retard, irrégularités, ...) ;

- Collecte des informations prévisionnelles relatives au chargement de l'avion ;
- Emission et signature d'un état de charge définitif ;
- Constitution, classement et archivage du dossier de vol.

4.5.3.6 Compétences requises :

Être capable de :

- Adapter son comportement et son langage à la diversité des interlocuteurs et des situations ;
- Apporter le meilleur service aux passagers ;
- Gérer les situations dégradées dans les limites de ses responsabilités ;
- Se conformer aux normes techniques et légales propres à chaque aéronef ;
- Intégrer simultanément de nombreuses informations ;
- Garantir l'application des procédures et de la réglementation en matière de sécurité et de sûreté ;
- Optimiser les ressources en moyens matériels et humains ;
- Analyser les situations en temps réel et concevoir, mettre en œuvre et évaluer les actions appropriées à la complexité des situations ;
- S'exprimer en anglais courant ;
- Comprendre et s'exprimer dans une seconde langue étrangère ;
- Utiliser les fonctionnalités des outils informatiques dédiés (Gaétan, Amadeus, World tracer , Alpha 3, ...) ;

4.5.4 AGENT DE FRET

4.5.4.1 Missions permanentes :

Assurer toutes les opérations de handling de fret aérien, manutention et traitement documentaire, dans le respect du cadre légal et en application du cahier des charges des compagnies aériennes

4.5.4.2 Domaines d'interventions :

- Piste, zones de livraison et de réception des bagages.

4.5.4.3 Conditions d'accès :

(a) **Formation initiale requise :**

BEP à BAC.

(b) **Expérience requise :**

Ou expérience de 2 ans dans le transport.

(c) **Habilitation / permis :**

- Titre d'accès et de circulation sur les aérodromes.
- Permis cariste.

4.5.4.4 Conditions de travail :

- Horaires décalés : 24h/24, 7j/7.
- Vêtements spécifiques et équipement de protection individuelle.

4.5.4.5 Activités principales :

Activités de réception et contrôle fret :

- Réception et manutention du fret.
- Contrôle du poids des colis et de sa compatibilité avec avion affecté.
- Vérification de la conformité des marchandises dangereuses avec la réglementation et le cahier des charges de la compagnie aérienne.
- Préparation des départs.
- Gestion des imports et du déchargement magasin.
- Inventaire du magasin import une fois par semaine.

Activités de gestion documentaire fret départ et arrivée :

- Emission des LTA (lettre transport aérien) pour le compte de compagnies et encaissement des frais.
- Transmission des documents aux douanes selon nature du fret.
- Constitution du dossier compte-rendu départ du vol (copie du manifeste, copie de la LCF signée et si nécessaire copie NOTOC pour fret à particularités).
- Information des destinataires lors de l'arrivée des expéditions.
- Encaissement des frais notifiés sur la LTA.
- Remise du fret au client.
- Etablissement d'un constat en cas d'expéditions incomplètes ou colis ouvert.

4.5.4.6 Compétences requises :

Être capable de :

- Prendre en charge des opérations d'enlèvement, d'acheminement et de distribution des marchandises en attachant une attention particulière au respect du colis.

- Remplir ou contrôler l'établissement des documents et formulaires liés au contrat de transport et à l'affrètement.
- Mettre en application la réglementation aérienne et les procédures fret des compagnies.
- Respecter et faire respecter l'application des procédures et de la réglementation en matière de sécurité et de sûreté.
- Maîtriser les fonctionnalités des outils informatiques dédiés (Pélican).
- S'exprimer en anglais courant.

4.5.5 BAGAGISTE

Autres appellations courantes :
Manutentionnaire de chargement, agent de manutention, ...

4.5.5.1 Missions permanentes :

Assurer les opérations de manutention des bagages.

4.5.5.2 Domaines d'interventions :

- Piste, zones de livraison et de réception des bagages.

4.5.5.3 Conditions d'accès :

(a) **Formation initiale requise :**

Niveau CAP ou BEP.

(b) **Expérience requise :**

Pas d'expérience spécifique.

(c) **Habilitation / permis :**

- Titre d'accès et de circulation sur les aérodromes.

4.5.5.4 Conditions de travail :

- Horaires décalés : 24h/24, 7j/7 ;
- Vêtements et équipement de protection individuelle.

4.5.5.5 Activités principales :

- Prise en charge des bagages ;
- Identification des codes escales ;
- Tri des bagages par destination dans les galeries ;
- Ordonnancement du stockage ;

- Conduite sur piste de chariots porte-bagages ;
- Chargement et déchargement des bagages dans les aéronefs.

4.5.5.6 Compétences requises :

Être capable de :

- Porter, charger et décharger les marchandises ou produits en portant une attention particulière au respect du colis ;
- Respecter les consignes de sécurité relatives aux produits manipulés et à l'environnement de travail ;
- Adapter les conditions de manipulation aux différents produits ;
- Organiser le rangement des produits en fonction de l'espace disponible et des conditionnements.

4.5.6 RESPONSABLE EXPLOITATION PISTE

Autres appellations courantes :
Chef de piste, Responsable coordination opérationnelle, Superviseur Piste, ...

4.5.6.1 Missions permanentes :

Garantir la satisfaction des clients dans le respect des règles de qualité, sécurité, sûreté et environnement en :

- Contrôlant la planification et l'attribution équitable des installations et équipements en piste ;
- Veillant au bon fonctionnement des installations et équipements en piste ;
- Assurant la bonne circulation de l'information ;
- Supervisant les équipes.

4.5.6.2 Domaines d'interventions :

- Ensemble des installations aéroportuaires situées en piste.

4.5.6.3 Conditions d'accès :

(a) **Formation initiale requise :**

BAC + 2 avec expérience en milieu aéroportuaire à BAC+4.
Formation sur le système de gestion de sécurité

(b) **Expérience requise :**

Expérience de management d'une équipe opérationnelle.

(c) **Habilitation / permis :**

- Permis B ;
- Titre de circulation ;
- Habilitation à la conduite sur les aires de trafic et aires de manœuvre.

Selon l'organisation :

- Permis C, EC ;
- CACES, APTH.

4.5.6.4 Conditions de travail :

- Horaires décalés : 24h/24, 7j/7.

4.5.6.5 Activités principales :

Activités spécifiques liées au contrôle de l'affectation des ressources côté piste :

- Pilotage de la planification des ressources aéroportuaires piste à moyen terme (aires de stationnement, aires de trafic, passerelles, ...) ;
- Contrôle de la gestion des flux avions ;
- Contrôle réglementaire sur l'ensemble des installations et véhicules côté piste ;
- Déclenchement et suivi des plans de crise pour les activités sous sa responsabilité ;
- Contrôle des moyens de diffusion de l'information ;
- Organisation des contrôles réglementaires liés à l'activité de son entité ;
- Anticipation des moyens techniques nécessaires à l'activité ;
- Traitement des litiges ;
- Supervision de la saisie des paramètres de facturation et de statistique.

Activités de management :

- Animation de l'équipe (cohésion, coordination, motivation) ;
- Anticipation, planification et optimisation de l'activité des entités encadrées ;
- Assistance et conseil aux collaborateurs dans la réalisation des objectifs ;
- Définition de l'organisation de travail (procédures, circulation de l'information, systèmes de délégation, ...) en fonction des fonctions, objectifs et compétences requises ;
- Définition des besoins en matière d'effectifs et de compétences et intervention dans le processus de recrutement ;
- Définition des objectifs individuels de développement des compétences et accompagnement dans leur réalisation (formation, ...) ;
- Evaluation de la performance et des compétences au niveau qualitatif et quantitatif ;

- Garantir l'application des procédures et de la réglementation en matière de sécurité, sûreté, environnement et qualité ;

4.5.6.6 Compétences requises :

Être capable de :

- Analyser les situations en temps réel et concevoir, mettre en œuvre et évaluer les actions appropriées à la complexité des situations ;
- Hiérarchiser les objectifs, les actions à mettre en place ;
- Conduire des projets de changement en utilisant les techniques de gestion de projet ;
- Adapter son comportement et son langage à la diversité des interlocuteurs et des situations ;
- Maîtriser l'outil informatique et les logiciels spécifiques dédiés à l'activité ;
- S'exprimer en anglais courant ;
- Maîtriser les systèmes d'information dédiés.

Management :

- Anticiper et gérer les conflits entre collaborateurs ;
- Concevoir une organisation de travail efficace ;
- Concevoir une planification prévisionnelle ;
- Concevoir une stratégie opérationnelle ;
- Contribuer au développement des compétences de ses collaborateurs ;
- Convaincre et faire adhérer ses collaborateurs ;
- Evaluer l'activité à partir des différents indicateurs et en garantir la performance ;
- Evaluer les réalisations et performances individuelles et collectives ;
- Garantir l'application des procédures et la réglementation en matière de sécurité, sûreté, environnement et qualité ;
- Transmettre ses savoir-faire et ses connaissances.

CHAPITRE 5. METIERS PREVENTION DES RISQUES

5.1 PREVENTION DES RISQUES

Ensemble des métiers qui contribuent à :

- Organiser au quotidien la sécurité des personnes et des biens de la plateforme aéronautique (prévention et intervention).
- Prévenir le péril animalier (prévention et intervention).

Liste des métiers

- Responsable SSLIA ;
- Pompier aérodrome
- Agent AFIS ;
- Agent péril animalier ;
- Responsable sécurité.

5.1.1 CHEF UNITE DE SAUVETAGE ET DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE (CHEF SSLI)

RAISON D'ETRE DU POSTE :

Circonscrire les incendies qui peuvent se produire lors d'un accident d'aéronef ou les incendies d'installations sur l'aéroport

Assurer les opérations de sauvetage, l'évacuation des victimes et participer au dégagement des épaves.

RATTACHEMENT HIERARCHIQUE :

N+1 : Chef du Service Exploitation Navigation Aérienne ou Chef Bureau CA

N-1 : Cadre dédié aux opérations, Chef de Brigade, Chef de Manœuvre, Pompier d'Aérodrome

FINALITES DU POSTE :

- Veiller à l'entretien des installations SLI et à leur bon fonctionnement ;
- Assurer la coordination du service de manière à garantir la protection incendie de l'aérodrome et de ses installations pendant les heures d'ouverture des services par l'élaboration des consignes ;
- Veiller à la bonne conservation et au bon fonctionnement du matériel en particulier, le parc de véhicule SLI, les points d'eau et les matériels de sauvetage et lutte contre l'incendie ;
- Veiller à la discipline du service et à l'application des consignes ;
- Contribuer aux missions d'expertise.

NATURE ET ETENDUE DES ACTIVITES :

Prise de service :

- Assiste et dirige le rassemblement ;
- Visite les installations SLI et inspecte le matériel ;
- Identifie les problèmes et décide en conséquence ;
- Met au point les tableaux de service

Exploitation technique :

- Conseille le chef SENA en matière de sauvetage et lutte contre l'incendie en proposant toutes les mesures jugées utiles ;
- Elabore les procédures d'intervention spécifique à l'aérodrome ;
- Elabore les consignes détaillées visant à la coordination de l'action du SSLI et des autres services extérieurs de secours (ville, hôpitaux, exploitants...) ;
- Rend compte de tous les manquements dans l'application des consignes
- Assure la direction de secours incendie et sauvetage en cas d'intervention sur un sinistre
- Assure la permanence de commandement SLI en alternance avec les autres cadres SSLI

Gestion du matériel :

- Assure le bon fonctionnement et veille à l'entretien des installations du service ;
- Veille au suivi de l'entretien du parc des véhicules de lutte contre l'incendie, les points d'eau, des extincteurs et des autres équipements techniques de sauvetage ;
- Etablit les demandes matérielles nécessaires au bon fonctionnement des installations et équipements ;

Contrôle du système d'information :

- Participe à l'élaboration du budget et suit les comptes relevant du SLI ;
- Elabore le tableau de bord de la structure (état de disponibilité des moyens) ;
- Rédige les rapports USLI conformément aux prescriptions de le Direction Générale.

Gestion du personnel :

- Supervise la formation théorique et pratique du personnel sur site ;
- Met en place les tableaux d'entrainement physique et technique ;
- Etablit les plannings des mouvements du personnel ;
- Suit et prévoit les effectifs nécessaires en fonction du niveau de protection à assurer ;
- Rédige les rapports U/SLI conforment aux prescriptions à la DG ;
- Vise le cahier de PV des Brigades ;

- Anime la démarche qualitative en matière de sauvetage et de lutte contre l'incendie ;
- Elabore et suit les tableaux de bord de gestion de l'Unité ;
- Contribue à la mise en œuvre de démarche qualité ;
- S'acquitte de toutes les autres tâches qui pourraient lui être confié dans le cadre de finalités de son poste

PROFIL DU TITULAIRE

FORMATION :

Diplôme de Technicien Supérieur SLI ou équivalent

Formation sur le système de gestion de sécurité (SGS)

Formation sur les marchandises dangereuses

EXPERIENCE EXIGEE :

Au moins trois (03) années en qualité d'adjoint chef SSLI sur un aérodrome principal ou comme Chef USLI sur un aérodrome secondaire.

Bonne connaissance de l'Anglais et de l'outil informatique souhaité

Approfondissement de connaissances mécanique

QUALITES REQUISES :

- Sens de l'organisation ;
- Esprit d'analyse et de synthèse ;
- Sens de l'initiative ;
- Sens de responsabilités et du commandement ;
- Large disponibilité ;
- Bonnes aptitudes managériales.

ENVIRONNEMENT DU POSTE :

- relations verticales avec la hiérarchie supérieure et inférieure ;
- relations avec l'ensemble des sections et bureau du Service ;
- relations avec l'ensemble des services de la représentation ;
- relations avec les compagnies aériennes ; le Service Sécurité Incendie de l'armée de l'air, les Pompiers de la ville et privée, la police, la gendarmerie de l'aéroport les hôpitaux de la ville.

DEGRE D'AUTONOMIE : MOYEN

- Autonomie relative sur le choix des modes opératoires cadré par les règles et instructions bien définis
- Comptes rendus, avis et recommandations à la hiérarchie supérieure

5.1.2 CADRE DEDIE AUX OPERATIONS DE L'U/SLI

RAISON D'ETRE DU POSTE :

Participe à la gestion des brigades de l'Unité de sauvetage et de lutte contre l'incendie, à l'insertion des agents nouvellement sortis d'école et à l'entrainement continu des agents SLI sur site.

RATTACHEMENT HIERARCHIQUE :

N+1 : Chef Unité SLI

FINALITES DU POSTE

- Assurer l'intégration des agents nouvellement sortis d'école et la formation continue des agents SLI sur site
- Veiller au respect strict des niveaux de qualification requis pour exercer les fonctions de pompiers d'aérodrome ;
- Etablir les tableaux de services et les plannings des congés annuels.

NATURE ET ETENDUE DES ACTIVITES :

- Surveille et préserve le patrimoine destiné au sauvetage et à la lutte contre l'incendie sur l'ensemble de la plate-forme ;
- Organise et participe à l'insertion des agents nouvellement affectés dans les unités opérationnelles
- Rédige les comptes rendus des exercices et les interventions du SLI
- Collecte les informations utiles au sauvetage et la lutte contre l'incendie et par suite, évalue les risques et prévient les incident/accidents sur la plate-forme ;
- Conçoit et tient à jour les manuels d'exploitation de l'aérodrome en conformité avec les prescriptions de la Direction Générale et les prescriptions locales particulières
- Entretien et améliore en permanence les qualités de ses agents SLI ;
- Assure la permanence de commandement SLI en alternance avec le chef SLI ;
- Contribue à l'élaboration et au suivi de tableaux de bord de gestion de l'Unité SLI ;
- Contribue à la mise en œuvre de la démarche qualité ;
- S'acquitte de toutes les autres tâches qui pourraient lui être confiées dans le cadre des finalités de son poste.

PRIFIL DU TITULAIRE

FORMATION :

Diplôme de Technicien Supérieur SLI

Diplôme de Pompier d'Aérodrome suivant plan de carrière

Formation sur le système de gestion de sécurité (SGS)

Formation sur les marchandises dangereuses

EXPERIENCE EXIGEE :

Au moins trois (03) années d'expérience acquise au poste de chef de Brigade

QUALITES RECQUISES :

- Sens de l'organisation ;
- Esprit d'analyse et de synthèse ;
- Sens de l'initiative ;
- Rigueur et respect de la hiérarchie
- Sens des responsabilités et du commandement,
- Large disponibilité

ENVIRONNEMENT DU POSTE

- Relations verticales avec la hiérarchie supérieure et inférieure ;
- Relations avec l'ensemble des sections et bureaux du service ;
- Relations vers l'ensemble des services de la Représentation ;
- Relations avec les compagnies aériennes, le service de sécurité incendie de l'armée de l'air, les pompiers de la ville et privée, la police, la gendarmerie de l'aéroport, les hôpitaux de la ville.

DEGRE D'AUTONOMIE : MOYEN

- Autonomie relative sur le choix des modes opératoires cadrée par des règles et instructions bien définies ;
- comptes rendus à la hiérarchie supérieure.

5.1.3 POMPIER/CHEF DE BRIGADE SLI

RAISON D'ETRE DU POSTE :

Assurer l'encadrement technique de la Brigade de service dont il a la responsabilité

RATTACHEMENT HIERARCHIQUE :

N+1 : Chef Unité SLI

FINALITES DU POSTE :

- Assurer la coordination des équipes durant les entrainements, les manœuvres et les interventions ;
- Veiller au respect de la discipline et des consignes établies ;
- Veiller au bon état de fonctionnement des moyens d'intervention ;
- Veiller à la cohérence et à l'esprit de solidarité des équipes dont il a la responsabilité.

NATURE ET ETENDUE DES ACTIVIES :

Protection des aéronefs :

- Place les équipes d'intervention selon les procédures préétablies de l'aérodrome ;
- Participe à toutes les interventions de sa Brigade, qu'elles soient préventives ou lors d'un incident, en assurant la direction de secours incendie et sauvetage jusqu'à l'arrivée du Chef USLI ou de son adjoint sur les lieux du sinistre ;
- Veille au respect et à l'application des consignes données par le Chef USLI et rend compte de tout manquement.

Entrainements techniques :

- Réalise les entrainements selon les directives du Chef USLI
- Consigne dans un PV les manœuvres effectuées à chaque garde

Entretien du matériel :

- Supervise l'équipe d'entrainement pendant les petites réparations effectuées à l'USLI
- Etablit les bons du travail du jour et les soumet à la hiérarchie pour signature.

Motivation et discipline de la Brigade :

- Entretien le moral de ses agents ;
- Maintient la discipline au sein de sa brigade pour que soient exécutés les ordres de manœuvre sans discussion.
- Contribue à l'élaboration et au suivi des tableaux de bord de gestion de la Section
- Contribue à la mise en œuvre de la Démarche Qualité
- S'acquitte de toutes les autres tâches qui pourraient lui être confiées dans le cadre des finalités de son poste.

PROFIL DU TITULAIRE

FORMATION :

Diplôme de Pompier d'Aérodrome de l'ERSI ou équivalent.

Formation sur le système de gestion de sécurité (SGS)

Formation sur les marchandises dangereuses

EXPERIENCE EXIGEE :

Expérience d'au moins cinq (05) années acquise au poste de Chef de manœuvre

QUALIFICATIONS RECQUISES

Qualification pour le poste de chef de manœuvre

Qualification pour le poste de chef de brigade.

QUALITES RECQUISES :

- Sens de l'organisation ;
- Esprit d'analyse et de synthèse ;
- Rigueur et respect de la hiérarchie ;
- Sens de l'initiative ;
- Sens de responsabilité et du commandement ;
- Large disponibilité

5.1.4 Pompier/ Chef de Manœuvre

RAISON D'ETRE DU POSTE :

Assurer l'entrainement technique de l'unité d'intervention (équipage d'un véhicule) dont il a la responsabilité

RATTACHEMENT HIERARCHIQUE :

N+1 : Chef Unité SLI

FINALITES DU POSTE :

- Assurer la coordination de l'équipage durant les manœuvres et les interventions
- Veiller au respect de la discipline et des consignes établies
- Veiller au bon état de fonctionnement des moyens d'intervention

NATURE ET ETENDUE DES ACTIVITES :

Protection des aéronefs :

- Positionne son équipe au point indiqué par le Chef de Brigade ;
- Participe à toutes les interventions de son équipe ;
- Veille au respect et à l'application des consignes d'intervention et rende compte des difficultés rencontrées.

Entraînements techniques :

- Participe aux entraînements programmés ;
- Rend compte du déroulement de la manœuvre effectuée à chaque garde

Entraînement du matériel :

- Participe à l'entretient et à la réparation des véhicules et des matériels SLI

Motivation et discipline de l'équipe :

- Entretient le moral de son équipe ;
- Veille à la bonne exécution des ordres pour la réussite des interventions ;
- Contribue à l'élaboration et au suivi des tableaux de bord de gestion de la section ;
- Contribue à la mise en œuvre de la Démarche Qualité ;
- S'acquitte de toutes les autres tâches qui pourraient lui être confiées dans le cadre des finalités de son poste.

PROFIL DU TITULAIRE

FORMATION :

Diplôme de Pompier d'aérodrome de l'ERSI ou équivalent

EXPERIENCE EXIGEE :

Expérience d'au moins cinq (05) années acquise au poste de Pompiers d'Aérodrome.

Qualification pour le poste de chef de manœuvre

QUALITES RECQUISES :

- Sens de l'organisation ;
- Esprit d'analyse et de synthèse ;
- Rigueur et respect de la hiérarchie ;
- Sens de l'initiative ;
- Sens de responsabilité et du commandement
- Large disponibilité.

ENVIRONNEMENT DU POSTE :

- Relations verticales avec la hiérarchie supérieure et inférieure
- Relations avec le BDP/BIA ;
- Relations permanentes avec la tour de contrôle

DEGRE D'AUTONOMIE : LIMITE

- Autonomie limites, cadrée par des consignes strictes (manuel d'exploitation) ;
- Comptes rendus à la hiérarchie supérieure

5.1.5 POMPIER D'AERODROME

RAISON D'ETRE DU POSTE :

Assurer les manœuvres des véhicules et les attaque de feu dans le but premier de sauver les vies humaines puis de sauvegarder le matériel volant et les installations aéroportuaires dans la mesure du possible

RATTACHEMENT HIERARCHIQUE :

N+1 : Chef Unité SLI

FINALITES DU POSTE :

- Assurer la protection préventive des aéronefs
- Sauver les vies humaines lors des accidents
- Sauvegarder le patrimoine (matériel volant et installations)
- Maintenir les équipements en bon état de fonctionnement, en particulier les matériels de protection et de sauvetage ainsi les véhicules SLI

NATURE ET ETENDUE DES ACTIVITES :

Prise de service :

- Consulte le tableau de service ;
- Vérifie les véhicules d'affectation et signale leur degré d'opérationnalité au Chef de Manœuvre ;
- Nettoie les véhicules ;
- Maintien les locaux en état de propreté ;
- Entretien des véhicules/matériels ;
- Assure la maintenance de premier niveau (visite journalière et hebdomadaire) ;
- Assure l'entretien et les petites réparations de l'équipement de protection et de sauvetage ;
- Rend compte des évènements au chef de manœuvre.

Intervention :

- Conduit et met en œuvre les moyens d'intervention en cas d'accident d'avion
- Assure la protection préventive des mouvements d'aéronef
- Participe éventuellement à la lutte contre le risque aviaire sur l'aéroport
- Met en œuvre le balisage de secours
- Assure toutes les taches visant à améliorer la sécurité des biens et des personnes (préventions des incidents ou des accidents)
- Assure toutes les taches se rapportant au sauvetage des personnes accidentées

Entrainement :

- Participe aux séances d'entrainement technique et sportif organisée par le chef USLI
- Contribue à l'élaboration et au suivi des tableaux de bord de gestion de la section

- Contribue à la mise en œuvre de la Démarche Qualité
- S'acquitte de toutes les autres tâches qui pourraient lui être confiées dans le cadre des finalités de son poste

PROFIL DU TITULAIRE

FORMATION :

Diplôme de pompier d'aérodrome de l'ERSI ou équivalent

Permis poids lourd exigé

EXPERIENCE EXIGEE :

Avec ou sans expérience particulière

CAP de mécanicien recommandé

QUALITES REQUISES :

- Sens de l'organisation ;
- Rigueur et respect de la hiérarchie ;
- Esprit d'analyse et de synthèse ;
- Sens de responsabilité ;
- Large disponibilité.

ENVIRONNEMENT DU POSTE :

Relation de service

DEGRE D'AUTONOMIE : LIMITE

- Aucune autonomie
- Obéit aux ordres du Chef de brigade

5.2 AGENT AFIS (AIR FLIGHT INFORMATION SERVICE)

5.2.1 Missions permanentes :

Assurer les services d'information et d'alerte dans la circulation d'aérodrome (conformément à l'arrêté du 31/12/86).

5.2.2 Domaines d'interventions :

Tour de contrôle, pistes, aires de stationnement et circuit d'aérodrome.

5.2.3 Conditions d'accès :

(a) Formation initiale requise :

BAC et expérience dans l'aéronautique.

BAC + 2 à BAC + 3 dans les domaines du transport, informatique.

(b) Expérience requise :

Expérience dans l'aéronautique.

(c) Habilitation / permis :

- Permis B.
- Titre de circulation.

5.2.4 Conditions de travail :

- Horaires décalés.
- Astreintes.

5.2.5 Activités principales :

- Communication des informations aux aéronefs concernant le trafic aérien, la météo, la température, l'état des pistes, ...
- Attribution des aires de manœuvre.
- Déclenchement des processus d'urgence ou de la procédure d'alerte (perte de contact radio ou radar, incidents intervenant sur l'aéroport, ...) en cas de nécessité.
- Veille de l'application des procédures et de la réglementation des aéronefs et du compte-rendu en cas de non-respect.
- Compte-rendu des infractions commises par les pilotes.
- Rédaction de rapports en cas d'incidents techniques.
- Veille technique et réglementaire.
- Exercice de ses responsabilités en veillant à véhiculer une bonne image de marque de l'aérodrome.

5.2.6 Compétences requises :

Être capable de :

- Respecter rigoureusement son périmètre d'intervention.
- Appliquer des procédures et des modes opératoires.
- Maintenir un état de vigilance permanente afin de détecter toute anomalie, tout dysfonctionnement.
- Traiter simultanément de nombreuses informations.
- Analyser la situation en temps réel et prendre rapidement des décisions déterminantes pour la sécurité des personnes et des matériels.
- Adapter son rythme de travail aux fluctuations du trafic.
- Gérer son stress.

- Communiquer de manière précise, concise et avec autorité.
- S'exprimer en anglais courant.
- Posséder les connaissances aéronautiques générales (phraséologie aéronautique, aéronefs, ...).

5.3 AGENT PERIL ANIMALIER

Autres appellations courantes :

Agent lutte aviaire, ...

5.3.1 Missions permanentes :

- Réaliser des actions préventives qui visent à rendre le milieu aéroportuaire inhospitalier aux animaux ;
- Mettre en œuvre les mesures appropriées d'effarouchement ou de prélèvement des animaux.

5.3.2 Domaines d'interventions :

- Emprise de l'aérodrome.
-

5.3.3 Conditions d'accès :

(a) **Formation initiale requise :**

CAP / BEP ou équivalent en expérience professionnelle.

(b) **Habilitation / permis :**

- Permis B ;
- Titre de circulation ;
- Permis de chasse ;
- Habilitation radio et conduite (phraséologie, ...) ;
- Habilitation « lutte animalière ».

5.3.4 Conditions de travail :

- Horaires décalés suivant le lever et le coucher du soleil.
- Missions essentiellement réalisées en extérieur.
- Ambiance sonore élevée (port d'EPI).

5.3.5 Activités principales :

Activités permanentes de surveillance et d'intervention :

- Surveillance constante des aires de mouvements aéronautiques avec maintien d'une présence effective aux abords immédiats de la piste en service. par des rondes d'inspections ponctuelles conformément aux consignes.
- Contribution à l'évaluation des situations potentiellement dangereuses (seul ou après appel du pilote, du contrôleur aérien, ...).
- n Effarouchement des volatiles avec la mise en œuvre de divers dispositifs d'effarouchement mobiles ou fixes (appareils sonores, laser, ...).
- Capture ou prélèvement des animaux par mise en œuvre des moyens appropriés (fusil, lasso, pièges, battues,...).
- Information spontanée ou à la demande de la tour de contrôle de la situation animalière locale.
- Coordination des informations avec le service de la navigation aérienne au moyen de radio communications.
- Ramassage systématique de tout animal mort ou blessé sur l'aire de mouvement, après autorisation du service de la navigation aérienne.
- Récupération des restes d'animaux sur l'aire de manœuvres à des fins d'expertise.
- Transmission des restes non putrescibles.

Activités de prévention et suivi administratif :

- Vérification et entretien, à la prise de poste, des armes, du matériel et des véhicules ;
- Rédaction d'un compte-rendu quotidien de la situation, des actions menées et du matériel utilisé, en fin de vacation et mise à jour du cahier journalier de liaison ;
- Signalement des situations ou lieux potentiellement attractifs (aérodrome et son voisinage) pour les animaux ;
- Mise à jour de fiches de collision et transmission au hiérarchique ;
- Suivi du stock et des commandes de munitions.

5.3.6 Compétences requises :

Être capable de :

- Comprendre et respecter son périmètre d'intervention et d'autonomie.
- Appliquer des procédures et des modes opératoires.
- Maintenir un état de vigilance permanente afin de détecter toute anomalie, tout dysfonctionnement.
- Référer à sa hiérarchie notamment en cas de situation non répertoriée.
- Analyser les situations en temps réel et concevoir, mettre en œuvre et évaluer les actions appropriées à la complexité des situations.
- Anticiper les situations potentiellement dangereuses.
- Diagnostiquer les anomalies et les traiter en conséquence.

- Manier et entretenir les armes à feu (fusil et pistolet).
- Maîtriser les appareils mobiles d'effarouchement.
- Posséder les connaissances aéronautiques générales (phraséologie aéronautique, aéronefs, ...).
- Posséder les connaissances nécessaires en ornithologie et mammalogie.
- Connaître l'emprise aéroportuaire.

5.4 RESPONSABLE GESTION DE LA SECURITE

Autres appellations courantes :

Chef du service sécurité, Manager sécurité, Chef du département sécurité, ...

5.4.1 Missions permanentes :

Garantir la sécurité des personnes et des biens sur l'ensemble de la plateforme en :

- Supervisant toutes les missions de sécurité (SSLIA, SSIAP, SLA, HS) ;
- Encadrant les équipes d'intervention.

5.4.2 Domaines d'interventions :

- Ensemble de la plateforme.

5.4.3 Conditions d'accès :

(a) **Formation initiale requise :**

BAC + 3 minimum ou équivalent dans une spécialité en lien avec l'activité.

Formation sur le système de gestion de sécurité (SGS)

(b) **Habilitation / permis :**

- Titre de circulation.

5.4.4 Conditions de travail :

- Horaires administratifs.

5.4.5 Activités principales :

Activités de management spécifiques à la sécurité :

- Coordination et supervision des programmes de sécurité et analyse des risques sur les postes de travail ;
- Participation à l'élaboration du plan de secours ;

- Contrôle permanent de l'application des consignes y compris lors d'évènements temporaires ou exceptionnels (travaux, salons, ...) ;
- Elaboration de l'ensemble des cahiers des charges ou conventions dans son domaine ;
- Garant du respect des règles de sécurité et d'accessibilité aux personnes handicapées ;
- Conception des procédures d'intervention, d'évacuation et de simulation ;
- Organisation, planification et contrôle des opérations de prévention et de protection, et mise en œuvre de mesures correctives ;
- Réalisation de campagnes de sensibilisation à la sécurité ;
- Conseil auprès de l'ensemble des services aéroportuaires ;
- Veille réglementaire.

Activités de management :

- Animation de l'équipe (cohésion, coordination, motivation).
- Anticipation, planification et optimisation de l'activité des entités encadrées.
- Déclinaison de la stratégie en missions et objectifs pour l'entité.
- Définition de l'organisation de travail (procédures, circulation de l'information, systèmes de délégation,) en fonction des fonctions, objectifs et compétences requises.
- Définition des besoins en matière d'effectifs et de compétences et intervention dans le processus de recrutement.
- Définition des objectifs individuels de développement des compétences et accompagnement dans leur réalisation (formation, ...).
- Evaluation de la performance et des compétences au niveau qualitatif et quantitatif.
- Reporting stratégique.
- Suivi des indicateurs stratégiques.

5.4.6 Compétences requises :

Être capable de :

- Analyser les situations en temps réel et concevoir, mettre en œuvre et évaluer les actions appropriées à la complexité des situations.
- Hiérarchiser les actions à mettre en place.
- Gérer une situation de crise.
- Anticiper les situations et prévenir les incidents.
- Conduire des projets de changement en utilisant les techniques de gestion de projet.
- Utiliser de fonctionnalités des outils bureautiques.
- S'exprimer en anglais courant.

Management

- Anticiper et gérer les conflits entre collaborateurs.
- Concevoir une organisation de travail efficace.
- Concevoir une stratégie opérationnelle.
- Contribuer au développement des compétences de ses collaborateurs.
- Convaincre et faire adhérer ses collaborateurs.
- Garantir l'application des procédures et la réglementation en matière de sécurité, sûreté, environnement et qualité.
- Transmettre ses savoir-faire et ses connaissances.

CHAPITRE 6. METIERS ENVIRONNEMENT

Les objectifs des métiers environnement sont :

- Prévenir, maîtriser et évaluer les impacts sur l'environnement des activités aéroportuaires en lien avec les services de l'Etat ;
- Mettre en œuvre des actions d'information, de prévention et de concertation avec les collectivités territoriales, les riverains ;
- Promouvoir les bonnes pratiques environnementales en impliquant les partenaires et clients de la plateforme.

Liste des métiers

- Technicien environnement ;
- Responsable environnement.

6.1 TECHNICIEN ENVIRONNEMENT

Autres appellations courantes :

Responsable technique « eau », responsable des déchets, ...

6.1.1 Missions permanentes :

- Garantir l'optimisation du fonctionnement des installations avec l'objectif d'économiser les ressources, de maîtriser les rejets et de prévenir les risques environnementaux ;
- Contribuer à positionner l'aéroport comme un outil de développement durable en veillant au respect des normes réglementaires environnementales et des engagements locaux.

6.1.2 Domaines d'interventions :

- Plate-forme aéroportuaire et territoires concernés.

6.1.3 Conditions d'accès :

(a) **Formation initiale requise :**

Bac + 2 (dans les domaines de l'environnement, l'hygiène, la sécurité et/ou spécialisé en énergie, gestion des fluides, ...).

(b) **Expérience requise :**

Expérience de 5 ans dans un des domaines suivants : production et distribution d'énergie/de fluides, traitement des eaux, sécurité, hygiène, environnement.

(c) **Habilitation / permis :**

Permis B.

Titre d'accès et de circulation sur les aérodromes, délivré par les autorités.

6.1.4 Conditions de travail :

- Protection individuelle adaptée à l'activité (masques, combinaison, ...).

6.1.5 Activités principales :

Activités liées à la gestion des déchets :

- Organisation des opérations de collecte sélective : suivi des vidanges bennes, vérification de la qualité du tri, contrôle des conditions de stockage et de transport des déchets, exploitation déchetterie.
- Information et sensibilisation au respect des consignes en matière de gestion de déchets.
- Mise en place de tableaux de bord quantitatifs, qualitatifs et financiers (factures fournisseurs, pesées, indicateurs, filières, ...).
- Transmission des éléments de facturation clients.
- Suivi de la réglementation, mise en application et contrôle.
- Contribution à la définition des équipements et procédures pour la bonne gestion des déchets et suivi de leur mise en œuvre.
- Contribution à la rédaction de CCTP et avenants aux marchés.

Activités liées à la maîtrise des consommations d'énergie :

- Suivi du fonctionnement optimal des installations de production et de distribution d'énergie : chauffage, climatisation, éclairage...
- Suivi des usages et des consommations (gestion centralisée, analyses des variations, ...).
- Mise en place de tableaux de bord quantitatifs, qualitatifs et financiers (factures fournisseurs, indicateurs, sources d'énergie, ...).
- Contrôle de la mise en conformité et du respect des normes.
- Proposition, contribution et mise en œuvre des actions correctives (plan d'économie d'énergie, ...).
- Contribution à l'élaboration des standards techniques (luminaire basse consommation, ...) et vérification de leur prise en compte
- Contribution à la définition des schémas fonctionnels (pose de compteurs, organisation des réseaux, ...).
- Veille technique (énergies renouvelables, nouvelles technologies,).
- Information et sensibilisation des utilisateurs et parties prenantes.

Activités liées à la gestion de l'eau :

- Suivi du fonctionnement optimal des installations de production et de distribution d'eau : réseau eau potable, eau industrielle, eau puisée, réseau incendie, ...
- Suivi des usages et des consommations (gestion centralisée, analyses des variations et de la qualité, ...).
- Suivi du fonctionnement optimal des installations de collecte et de traitement des eaux pluviales et eaux usées.
- Mise en place de tableaux de bord quantitatifs, qualitatifs et financiers (factures fournisseurs, indicateurs, sources d'alimentation,).
- Suivi et contrôle de la qualité des eaux distribuées et des rejets conformément aux réglementations en vigueur et aux engagements locaux (potabilité, légionellose, charges et concentration, pH et température,).
- Proposition, contribution et mise en œuvre des actions correctives (plan d'économie des consommations d'eau, recherche de fuites, ...).
- Contribution à l'élaboration des standards techniques (robinets optiques, réducteurs de débits...) et vérification de leur prise en compte.
- Contribution à la définition des schémas fonctionnels (pose de compteurs, organisation des réseaux, ...).
- Veille technique (modes de traitement, récupération des eaux pluviales, nouvelles technologies, ...).
- Information et sensibilisation des utilisateurs et parties prenantes

Activités liées à la qualité de l'air :

- Contribution à la réalisation et au suivi des mesures, études et modélisations (campagnes ponctuelles, capteurs permanents, recensement des émissions, bilan carbone, ...) ;
- Mise en place d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs (polluants, sources d'émission, ...) ;
- Suivi et contrôle réglementaire des rejets atmosphériques ;
- Participation aux programmes de réduction des émissions et gestion des quotas carbones ;
- Contribution à l'intégration des bonnes pratiques et des moyens de réduire la pollution de l'air (Plan Déplacement Entreprise, Haute Qualité Environnementale, véhicule propre, ...) ;
- Information et sensibilisation des clients, parties prenantes et grand public.

6.1.6 Compétences requises :

Être capable de :

- Interpréter des données techniques et savoir les communiquer.

- Respecter et faire respecter les normes et procédures en vigueur.
- Apporter son expertise technique sur les projets en cours et à venir.
- Coordonner des différents prestataires.
- Prendre en compte les contraintes locales.
- Détecter les anomalies et dysfonctionnements et réagir en tant que de besoin.
- Utiliser les fonctionnalités des outils informatiques dédiés.
- Faire remonter les informations pertinentes à sa hiérarchie.
- Adapter son comportement et son langage à la diversité des interlocuteurs et des situations.

6.2 RESPONSABLE ENVIRONNEMENT

Autres appellations courantes :

Chargé de mission environnement, Ingénieur environnement, Chef de service environnement, ...

6.2.1 Missions permanentes :

Elaborer la politique environnementale de l'aéroport en collaboration avec la direction et en assurer la mise en œuvre et contribuer au développement durable.

6.2.2 Domaines d'interventions :

Ensemble de la plateforme (zones publiques et zones réservées) et territoires concernés.

6.2.3 Conditions d'accès :

(a) **Formation initiale requise :**

- Bac + 5 ingénieur environnement ;
- Formation en Système de Gestion de Sécurité (SGS)

(b) **Expérience requise :**

- 3 à 5 années d'expérience.

(c) **Habilitation / permis :**

- Titre de circulation ;
- Qualification auditeur interne si nécessaire.

6.2.4 Conditions de travail :

- Horaires administratifs.

6.2.5 Activités principales :

(a) **Activités d'élaboration de la stratégie :**

- Proposition pour le compte de la direction de la politique environnementale ;
- Contribution à la définition de la politique de développement durable de l'aéroport ;
- Gestion des relations avec les autorités locales et nationales, les administrations, les usagers de la plateforme, les élus locaux, des associations de riverains, du grand public, en matière d'environnement.

(b) **Activités de mise en œuvre et de contrôle :**

- Identification des aspects et impacts environnementaux ;
- Elaboration et animation des plans d'action concernant la politique environnementale ;
- Organisation de la veille technique, technologique et réglementaire, de sa diffusion et de sa mise à jour ;
- Pilotage du système de management environnemental et déploiement auprès de l'ensemble des clients hébergés ;
- Elaboration d'indicateurs de suivi du système de management environnemental.

(c) **Activités de conseil et d'expertise :**

- Organisation et réalisation d'audits environnementaux ;
- Identification des besoins interne en matière de formation et sensibilisation des partenaires de la plateforme ;
- Conception et animation de sessions de formation et de sensibilisation ;
- Elaboration de dossiers réglementaires (Installations classées pour la Protection de l'Environnement, Installations Ouvrages et Travaux d'Aménagement, Etudes d'impacts, ...) ;
- Conseil auprès des différents services et directions pour l'intégration des prescriptions et exigences environnementales dans l'ensemble des activités (achats, projets, conception, ...) ;
- Conseil auprès des clients hébergés de la plateforme.

(d) **Activités de communication et de benchmarking :**

- Concertation avec les riverains, les municipalités limitrophes... ;
- Organisation, animation, participation à des réunions de concertation (Commissions Consultatives de l'Environnement, DGE...) ;
- Elaboration et développement des outils de communication environnementale (internet, bulletins, expositions, lettre aux riverains, ...) ;
- Recherche des pratiques innovantes dans le domaine environnemental.

6.2.6 Compétences requises :

Être capable de :

- Anticiper et piloter les évolutions pour son domaine d'expertise en assurant une fonction préventive, corrective et de recherche ;
- Obtenir la mobilisation des acteurs concernés par la mise en œuvre de la politique environnementale ;
- Créer, entretenir et développer un réseau relationnel ;
- Argumenter pour convaincre différents interlocuteurs dans son domaine d'expertise ;
- Maîtriser les relations avec des interlocuteurs sensibles en préservant les intérêts et l'image de l'aéroport ;
- Rédiger et formaliser pour mettre en œuvre et valoriser les actions ;
- Maîtriser la réglementation et référentiels en matière d'environnement ;
- Connaître les institutions et organismes publics de référence pour ces domaines ;
- S'exprimer en anglais courant et comprendre l'anglais technique ;
- Concevoir une politique dans son domaine d'expertise ;
- Adapter son comportement et son langage à la diversité des interlocuteurs et des situations ;
- Maîtriser une relation avec des interlocuteurs sensibles en préservant les intérêts et l'image de l'aéroport ;
- Garantir l'application de la réglementation ;